

Abonnements par la poste:

Édition quotidienne	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$5.00
UNION POSTALE	\$8.00
Édition hebdomadaire	
CANADA	\$1.00
ETATS-UNIS	\$1.50
UNION POSTALE	\$2.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS!

Rédaction et administration:

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONES:

ADMINISTRATION: Main 7461

RÉDACTION: Main 7460

"LE FARDEAU LE PLUS LOURD DE LA GUERRE EST ENCORE A VENIR"

(SIR THOMAS WHITE)

AU CONGRÈS D'OTTAWA

Trois évêques louent l'héroïque résistance des Canadiens-français et leur conseillent d'aller "jusqu'au bout".—Mgr Béliveau déclare que la lutte continuera tant que ne flottera pas, 'au-dessus de nos écoles, le drapeau de la justice'.—"Je pense exactement comme vous", a dit le Pape à Mgr Latulippe. — Votre exemple enthousiasmera l'Ouest, déclare Mgr Charlebois. — La conférence de M. Bourassa aux dames. — La correspondance McGregor Young-Belcourt.

Ottawa, 15 février 1915.

Le troisième congrès des Canadiens-français de l'Ontario vient de s'ouvrir sur des paroles d'une gravité égale à celle des circonstances au milieu desquelles il se réunit. Ces paroles, ce sont trois évêques canadiens-français qui les ont prononcées.

Mgr Béliveau et Mgr Charlebois étaient venus du fond de l'Ouest, Mgr Latulippe, du Témiscamingue, pour apporter à nos compatriotes souffrants — et à leurs familles, puisqu'ils ont tous trois juridiction dans l'Ontario — le témoignage de leur sympathie. Aux cinq cents délégués réunis de tous les coins de l'Ontario et qui représentent tous ceux qui luttent, les trois évêques ont adressé le même mot d'ordre: Jusqu'au bout! et ils ont loué dans les termes les plus précis les artisans de la résistance.

Héritier du grand patriote qui aime si passionnément sa race et défendit si courageusement notre foi et notre liberté, mon cœur, a dit Mgr Béliveau, vibre à l'unisson des cœurs de 250,000 compatriotes ontariens, blessés dans leurs droits les plus chers.

Ces droits, tout l'atteste et tout le démontre, sont sacrés. Ils tiennent aux entrailles mêmes du sol, que nous foulons aux pieds. Ils sont inscrits dans les fastes glorieux de notre histoire. Ils seraient depuis longtemps conquis par les sœurs et le sang de nos pionniers et de nos ancêtres, si la nature elle-même n'en avait gravé les titres inaltérables dans un code qu'aucune loi humaine ne saurait détruire.

Et, dans un magnifique développement sur le droit naturel, l'Archevêque de Saint-Boniface a salué "ces femmes admirables qui, à Ottawa, montent jour et nuit la garde autour de la liberté scolaire; ces mères de famille et ces institutrices canadiennes-françaises que l'apérois debout, intrépides et calmes, sur le seuil de l'école où les enfants issus de leur cœur ont confiés à leurs soins apprennent, avec la loyauté envers Dieu et envers le Roi, le culte de la patrie, la fierté de la race et le parler des aïeux."

On imagine l'émotion produite par ces paroles tombant des lèvres du jeune archevêque qui porte si noblement le manteau de Mgr Langevin. Et cette émotion ne fit que grandir lorsqu'à l'hommage, Mgr Béliveau voulut joindre le conseil héroïque.

"Nous réclamons un droit, s'écria-t-il. Et parce que le droit ne meurt pas, nos réclamations ne cesseront que le jour où les autorités publiques auront enfin arboré au-dessus de nos écoles le drapeau de la justice."

Pièce parole que saluèrent de longues acclamations et que l'orateur tint à compléter par une formule précise comme un coup de clairon: Jusqu'au bout! — jusqu'au bout pour l'honneur de notre race, pour le salut de l'école catholique et de la Confédération elle-même.

Au coup de clairon de Mgr Béliveau, Mgr Latulippe apportait un écho d'une émotion poignante et qui mit des larmes aux yeux de centaines de ses auditeurs.

Ce que j'ai écrit, dit-il d'abord — car les trois évêques avaient écrit leurs discours — je l'ai pesé devant Dieu et devant ma conscience, avec la plus entière sincérité, dans la balance de l'équité et de la justice.

Et il dit sa peine des souffrances infligées à ses frères, des attaques déloyales, des ingratitude, des dénis de justice; mais, s'écria-t-il: Frères, vous n'êtes pas seuls dans la lutte de géants que vous avez entreprise pour conserver votre langue et vos écoles.

La-bas sur les bords du lac Témiscamingue, il y a un évêque qui pense comme vous et qui vous admire. Depuis cinq ans, avec vous il veille, il travaille, il souffre et il prie, et aujourd'hui après cinq ans de lutte et de fatigue, il vient vous dire qu'il n'est pas découragé, qu'il veut lutter encore, lutter toujours jusqu'à ce qu'on nous rende justice.

Si on nous enlève notre langue que ce soit seulement quand elle sera glacée à notre palais, quand nous serons tombés tous jusqu'au dernier. Frères, le droit ne meurt pas et c'est quelquefois sur les tombeaux que les palmiers s'élèvent et que les fleurs s'entr'ouvrent.

Et, se tournant vers l'avenir: Frères, nous travaillons depuis cinq ans. Que faut-il faire encore? Toujours la même chose: prier, rester unis et rester debout.

Prier, car nous sommes des chrétiens et nous savons que Dieu tient entre ses mains les droits des nations et les volontés des potentats — rester unis, car le vieil adage est toujours vrai: l'union fait la force — rester debout: c'est la seule attitude à garder devant un injuste agresseur.

On nous a dit: Observez la loi. Nous répondons avec les évêques de la Belgique martyre: "N'ajoutez pas l'ironie à la persécution."

Avec une émotion contenue, l'évêque de Haileybury montre le lien qui unit chez les Canadiens-français la langue et la religion; il laisse voir les souffrances atroces que lui a causées cette question scolaire et, au milieu de l'émotion générale, il prononce ces paroles:

J'ai tant souffert que je suis allé à Rome, déverser mon âme dans celle de notre Père Commun, le Souverain Pontife. Je lui exposai, telle que je la connais, aussi sincèrement que j'en fus capable, la question de nos écoles, je lui dis notre lutte dans tous ses détails, les raisons que nous croyons avoir de résister à l'anglicisation, et le Pape me répondit: "Je pense exactement comme vous." Les cardinaux que j'ai rencontrés m'ont répété la même chose et j'ai senti qu'un poids immense cessait de peser sur mon âme. J'avais, nous avions, l'assentiment de Rome.

Et l'on aperçoit tout de suite le retentissement qu'auront ces paroles, le réconfort qu'elles apporteront à ceux qui souffrent. Elles ne pouvaient avoir qu'une suite logique: c'était la condamnation de nouveau formulée du règlement XVII: "... Nous le dénonçons, dit le vénérable orateur, comme un monument d'iniquité et d'injustice et nous refusons de nous y soumettre parce qu'il tend à nous amoindrir, à nous mutiler, à nous absorber." C'était l'hommage éclatant à la résistance, — aux "pères de famille qui se lèvent partout, prêts à tous les sacrifices pour défendre leurs foyers", aux "femmes héroïques que l'amour maternel a changées en guerrières", aux religieux et aux religieuses "qui travaillent sans salaire pour une cause sacrée", aux "humbles jeunes filles qui restent au poste du devoir, même quand on les menace de la prison." C'était le cri de fierté: "Nous écrivons actuellement la plus belle page de l'histoire du Canada", et l'appel final: "Ce que nous voulons, c'est la paix, c'est la justice, c'est la liberté en ce pays libre. Ce que nous voulons, c'est d'être traités comme des frères et non pas comme des étrangers. Ce que nous voulons, spécifiquement, c'est le droit d'enseigner efficacement à nos enfants, dans nos écoles, avec notre argent, les deux langues officielles du Canada, le français et l'anglais. Si cette demande

est exagérée, qu'on nous le prouve; si elle est raisonnable, qu'on y fasse droit."

Et le vénérable évêque missionnaire, Mgr Charlebois, reprenait avec une énergie égale: "Continuez, persévérez; persévérez jusqu'au bout, coûte que coûte." Il louait à son tour la "résistance aussi habile qu'héroïque" de la minorité, les chefs qui l'ont dirigée, les commissaires d'écoles, les instituteurs, les pères et les mères de famille, les écoliers, le clergé. Il apportait aux Franco-Ontariens un témoignage nouveau.

Il est, disait-il, un motif de ténacité et de persévérance que je tiens à vous proposer: c'est que la magnifique lutte que vous faites a eu et aura des effets salutaires non seulement dans l'Ontario, mais aussi dans les autres provinces du pays, spécialement dans le Manitoba et le Nord-Ouest.

Vous n'êtes pas sans savoir que, bientôt peut-être, nos Canadiens de là-bas auront à subir une persécution semblable à celle de l'Ontario. Témoins enthousiastes de votre courage, de votre union, de votre admirable organisation, ils seront prêts à combattre à leur tour et à vaincre.

On devine quelle allure ces trois allocutions, tombant de si haut — et le témoignage de sympathie qu'avait pareillement apporté le vénérable Mgr Routhier, représentant de Mgr l'Archevêque d'Ottawa — ont donné au congrès.

M. le sénateur Landry et M. le sénateur Belcourt leur ont aussitôt donné, en même temps qu'ils apportaient un magnifique exemple d'union politique, un éloquent commentaire. Et les délibérations du congrès se sont continuées cet après-midi et ce soir avec deux caractéristiques très marquées: l'union qui paraît absolue, et la volonté de résister jusqu'au bout et sur tous les terrains.

Pendant que M. Landry, accompagné de M. Genest, dirigeait au Monument national les travaux des délégués, Mme Landry, accompagnée de Mme Genest, présidait ce soir, dans le vaste sous-bassement de l'église du Sacré-Cœur, l'une des plus vivantes réunions que nous ayons encore vues.

On avait annoncé que la séance serait réservée aux dames. Elles s'y sont rendues tellement nombreuses que des centaines n'ont pu pénétrer dans la salle. L'auditoire, attentif, ardent, où l'on distinguait nombre de mères de famille qui ont fait la garde ces jours derniers et les institutrices qui ont tenu un rôle si héroïque, commandait l'émotion et, malgré sa vieille habitude de la parole, le directeur du Devoir, conférencier de la soirée, n'a pu dissimuler la sienne.

— Je ne viens pas vous donner des leçons, a-t-il dit, dès l'abord. Je vous apporte — et je sais être en cela l'interprète de ma province et de toute notre race — l'hommage de notre profond respect pour l'admirable leçon de patriotisme, d'énergie nationale, d'esprit public que donnent au pays tout entier les Canadiennes-françaises d'Ottawa et de tout l'Ontario. Votre acte assure déjà le triomphe de votre noble cause.

Et, dans un large tableau d'histoire, l'orateur évoque les grandes figures féminines de l'Evangile, puis Jeanne la Lorraine, pour montrer que toutes les grandes causes ont eu la femme pour coopératrice et soutien. Il indique le rôle très large et bienfaissant tenu par la femme dans le développement de la civilisation française et salue la femme française — mère héroïque, religieuse qui est allée porter sur tous les points du globe les trésors de sa charité et de son apostolat. De ces femmes admirables, vous êtes, Mesdames, les filles et les sœurs et vous l'avez prouvé une fois de plus par votre admirable conduite de ces derniers temps.

Vous savez les raisons de droit constitutionnel qui appuient notre cause, mais vous n'aviez pas besoin de cela pour savoir que cette cause est juste. Votre instinct de mère suffisait à vous prouver que personne n'a le droit d'aller dans les écoles défaire l'œuvre de votre cœur, arracher à l'enfant le trésor que vous lui avez confié; il suffisait à vous inspirer le culte de la langue de vos mères et de vos fils. Vous avez compris aussi que la conservation de la langue est essentielle à la conservation de la valeur morale, intellectuelle, économique même de notre race.

L'orateur refait ici, en détail, l'illustrant d'exemples, un plaidoyer en faveur du français: le plus fort des appuis humains de notre foi, l'instrument de communication des esprits supérieurs de l'humanité, la langue de la diplomatie et l'une des plus grandes langues commerciales du monde, etc. Parlez français partout et toujours, dit-il, parlez-le de mieux en mieux. Un jour viendra où les Anglo-Canadiens eux-mêmes vous remercieront de la lutte que vous faites aujourd'hui.

— Femme de sénateur ou d'ouvrier, conclut-il dans une ardente péroraison, vous avez compris votre devoir de femme et de mère. Vous avez rendu à vos fils et à la patrie canadienne un inappréciable service. Soyez-en bénies à jamais! Et vous, petites maitresses d'école qui avez laissé déchirer vos diplômes, qui avez enseigné sans être payées, qui avez risqué la prison, laissez-nous incliner devant vous notre respect profond. Vous formez une génération telle que le Canada français n'en a pas connue. Vous réalisez l'idéal de l'enseignement public, vous formez les caractères en même temps que l'intelligence, vous développez le sentiment de la fierté, vous enseignez la science de la défense nationale. Les enfants qui voient vos sacrifices, qui voient ceux de leurs parents, les inquiétudes que commande leur éducation, apprennent à cette rude école la valeur de la formation française et catholique. Votre héroïsme quotidien crée les grands et les dévouements futurs. Nous saluons en vous les dignes sœurs de la Bonne Lorraine.

Et l'orateur clôt sa conférence sur le commentaire des vers fameux de Mistral à la gloire du parler natal: Qui tient sa langue tient la clé qui de ses chaînes le délivre!

L'O Canada! seul capable de dire l'émotion unanime, termine cette soirée où les voix fraîches des élèves de l'Ecole Garneau ont jeté des accents variés, mais dont la pensée est toujours la même: Français et catholique, toujours et quand même.

Deux mots pour noter une pièce sur laquelle j'aurai l'occasion de revenir. Les déclarations de M. Ferguson rapportées par M. Champagne ont eu au moins l'avantage, en formulant devant le public certaines choses qui se colportaient sous le manteau, de provoquer des démentis sans réplique possible.

D'arrangement signé et rompu par les chefs de la minorité, il n'en existe point et M. Belcourt publie dans les journaux anglais de ce soir une série de lettres échangées entre son étude et celle de M. McGregor Young, l'avocat du gouvernement ontarien, qui démontrent clairement que c'est le gouvernement qui s'est refusé à la transaction proposée par les chefs de la minorité.

La lumière finira par se faire — partout.

Omer HEROUX.

"QUE DEVONS-NOUS A L'ANGLETERRE?"

Dans quelques exemplaires du récent ouvrage de M. Bourassa, *Que devons-nous à l'Angleterre?*, il y a un erreur de mise en pages. Les personnes qui auraient reçu l'un de ces exemplaires sont priées de le renvoyer à l'auteur, qui se fera un plaisir et un devoir de le remplacer. Les frais de port seront remboursés.

"BILLETS DU SOIR"

Il reste encore quelques exemplaires de la deuxième série des *Billets du soir* de notre ami Albert Lozeau. S'adresser à l'auteur, 343, rue Drolet, Montréal, 25 sous l'exemplaire, plus 2 sous pour les frais d'expédition par la poste.

LÉTTRES DE FADETTE

La réédition des "Lettres de Fadet" est aujourd'hui en vente. Prix: 25 sous l'exemplaire plus 2 sous pour les frais d'expédition par la poste.

UNE DETTE DE \$830,000,000 AU 1 AVRIL 1917

Nous avons emprunté \$170,000,000 en 12 mois. — Il faudra \$250,000,000 de plus pour la guerre en 1916-1917. — Nouveaux impôts sur les compagnies industrielles et commerciales.

"The burden will be much heavier in the coming than in the past year", dit le ministre des Finances.

PAR GEORGES PELLETIER

Ottawa, 15. — A la fin de l'exercice financier 1916-1917, nous aurons dépensé en tout, au bas mot, d'après M. White, le ministre des Finances, \$400,000,000 pour fins de guerre: notre dette nationale dépassera les \$580,000,000 à la fin de l'exercice actuel; elle s'élèvera, toujours d'après M. White, de \$250,000,000 en 1916-1917, et touchera donc, au 1 avril 1917, le total de \$830,000,000. Rien que nos dépenses de guerre, depuis août 1914, augmentent, pour l'exercice courant, le service de nos intérêts de \$22,000,000, y compris les pensions aux soldats. Les \$45,000,000 de surplus que nous avons sur le papier, pour cet exercice-ci, vont tout entiers à la guerre: il en faudra trouver 25 autres millions pour 1916-1917, une partie au moyen d'emprunts, le reste au moyen de taxes sur les compagnies industrielles, dont l'Etat s'attribue une part des profits; il obligera aussi les compagnies d'assurances à placer une part de leurs capitaux en obligations du gouvernement et l'argent ainsi obtenu servira aux fins de la guerre.

C'est dire que l'exercice actuel se clot par un déficit qui a fallu combler par l'emprunt de guerre de \$100,000,000 lancé l'automne dernier et que l'exercice 1916-1917 se clôt par un déficit de plus de \$200,000,000, probablement d'un quart de milliard. Et, selon M. White, "les fardeaux les plus lourds du conflit sont encore à venir", nous ne les portons pas encore, et nous nous en tirons à peine, ce qui va en plaçant sur la possibilité la plus grande part du fardeau financier de cette guerre-ci." Est-ce sage politique, ajournement temporaire d'une grave difficulté, ou mesure d'expédient?

Quoi qu'il en soit, le petit contribuable ne subira pas de nouveaux impôts pendant le prochain exercice. Les compagnies commerciales en paieront, elles, pour la première fois dans notre histoire.

L'exercice 1915-1916

M. White, dès le début de son discours, manifeste sa satisfaction de voir que les recettes de l'année courante, qu'il avait évaluées à \$150,000,000, seront de \$170,000,000, et aussi son contentement de la reprise des affaires de l'Etat pendant cet exercice-ci. D'avril à février, nos recettes ont été de 31 millions de plus que pendant la période correspondante l'année précédente. Rien que la hausse du tarif a donné \$19,600,000 et les taxes spéciales de guerre, \$3,000,000. Il est vrai que, depuis le commencement de la guerre, nous avons déjà dépensé pour fins militaires \$158,000,000, ce qui paraît être, — et M. White ne le dit pas, — 8 millions de plus que la chambre n'a voté. M. White se félicite aussi de voir que la balance de notre commerce est de \$200,000,000 en notre faveur, et qu'il dépense \$1,200,000,000. Nous aurons, par conséquent, tout l'argent qu'il nous faut, sans emprunter, d'ici à l'été prochain.

Emprunts 1915-1916

Naturellement, pour avoir ainsi tant d'argent disponible malgré nos dépenses considérables, il a fallu que nous empruntions beaucoup. En mars 1915, Londres nous a prêté 25 millions à 4 1/2 pour cent, remboursables en 1920-1925. En août, nous avons dû aller à New-York pour trouver \$4,000,000 à 5 pour cent, remboursables en 1935; ceci, pour nos travaux publics; en novembre, il nous a fallu derechef

emprunter \$100,000,000 du peuple canadien, à 5 pour cent, aux conditions que l'on sait. Cela fait donc \$170,000,000 d'emprunts en moins de 12 mois, dont \$125,000,000 pour fins de guerre. Et, depuis juin, nous voyons à nos finances sans aucune assistance de Londres. Nous avons même dû affecter \$50,000,000 de notre argent au paiement de munitions achetées par le War Office au pays. Nous réglons nos comptes plus tard avec le trésor impérial.

Dans l'état actuel de nos finances, — abstraction faite de la guerre, — nous devrions avoir un surplus, à la fin de cet exercice-ci, de \$45,000,000, puisque nos recettes seront de \$170,000,000 contre des dépenses réduites à \$125,000,000. Mais ce surplus de \$45,000,000 ira pour les dépenses de la guerre, dès ce terme-ci; il ne suffit pas, et nous devons emprunter pour équilibrer le budget. Notre dette, évaluée à \$580,000,000 au 1 avril prochain, a augmenté de \$131,000,000 en douze mois. La danse des millions va bien! L'empruntant plus à Londres, où l'argent n'est que pour la guerre, M. White va aux Etats-Unis, nos municipalités et nos provinces, aussi, nos compagnies de mines; bref, New-York remplace Londres pour nos opérations financières et M. White le console sans trop s'en féliciter. Il y a de quoi, puisque, en 1911, les gouvernements d'aujourd'hui craignaient tant de nos relations commerciales et financières avec New-York!

Il faut économiser

La guerre durera en ne sait encore combien de temps. Il va falloir pratiquer la plus stricte économie et développer nos industries dans la mesure du possible, bannir le luxe de partout. Ce sont les deux seuls moyens de remplir le vide économique créé chez nous par le départ de tant d'hommes pour la guerre. Il ne faut pas s'imaginer pour autant que nous avons fait le plus difficile de tout. "The heaviest burdens of the conflict still lie before us", dit M. White, dans un moment de grande franchise. "Pour ceux qui restent au pays, l'industrie et l'économie sont les vertus patriotiques suprêmes et c'est de leur pratique fidèle que dépendront nos succès et aussi bien, notre sécurité nationale définitive."

1916-1917

M. White y revient, "the burden will be much heavier in the coming than in the past year." Nous avons trouvé le fardeau lourd, mais nous ne sommes pas au bout de nos peines.

En 1914, nous avons voté 50 millions pour la guerre, en 1915, 100 millions, cette année il faudra nous ajouter \$250,000,000, puisque nous aurons une armée encore plus nombreuse sous les armes. Cela fera \$400,000,000 et il en faudra davantage.

Où prendre ces derniers 250 millions? Le gouvernement n'emprunte pas de papier-monnaie qui ne soit pas garanti. Ce serait de la mauvaise finance. Il diminuera donc les dépenses de 5 millions, il devra même suspendre certains travaux en cours, s'il le faut. — Il est espéré que le budget de dépenses ordinaires ne dépassera pas \$160,000,000. Là-dessus, le ministre déduira les dépenses à faire à même le capital, il empruntera pour les payer, comme il l'a fait cette année, de sorte qu'il

(Suite à la cinquième page)

BLOC - NOTES

Discret

Sir Thomas White est un homme discret. Les impôts qu'il projetait ne se sont pas ébruités du tout, avant qu'il en ait livré connaissance aux députés. Il avait fourni des copies de son discours aux journalistes parlementaires, — moins la partie qui regardait les nouvelles taxes. Sir Thomas est bien vu des journalistes, à titre d'ancien journaliste, et aussi parce qu'il leur facilite leur besogne d'une manière qui n'a jamais eu de précédent.

Nouvelles taxes

La droite a bien accueilli les nouvelles taxes; elle a applaudi avec vigueur l'exposé qu'en a fait le ministre des Finances. Seuls les capitalistes ont été plus que paisibles. On a pu lire la déconvenue de certains d'entre eux, fort impérialistes par ailleurs, devant ce coup droit, mais plutôt indulgent, à leur portefeuille gonflé de valeurs. Ils pensaient à leurs dividendes, si peu écoulés, pourtant.

Ce qu'ils paieront

Le Pacifique Canadien versera dit-on, à peu près 2 millions, du fait des nouvelles taxes, au trésor fédéral, pour la période 1914-1917. La compagnie des Tramways de Montréal versera pour sa part \$75,000.

Une opinion

La "Gazette" de ce matin, dans sa chronique financière, dit à propos des nouveaux impôts dont seront grevées les compagnies: "Le fait que cet impôt ne s'applique pas tant que ces compagnies n'ont pas prélevé d'abord 7 pour cent sur leurs profits nets et qu'au surplus le gouvernement ne les impose que pour un quart de l'excédent de 7 pour cent, laisse sous l'impression que cette taxe ne sera pas une lourde charge. Une compagnie qui touche un bénéfice net de 10 pour cent sur son capital-actions, — non sur ses obligations et ses bons, — devra verser à l'Etat trois-quarts de son pour cent, en gardant donc 9 et quart pour cent de ses gains pour ses actionnaires. Supposons que le gain soit de \$100,000. La compagnie en touchera \$92,250 et versera \$7,750 seulement au trésor; cela n'est pas une charge onéreuse pour une compagnie dont les affaires vont assez bien pour rapporter de tels bénéfices."

La première fois

C'est la première fois qu'un gouvernement canadien impose ainsi les compagnies industrielles de tout genre. Le nouvel impôt frappe les industries ordinaires comme les industries nées de la guerre ou qui en bénéficient. L'agriculture seule en est exempte, de même que les compagnies d'assurances, imposées autrement ou contraintes de placer une part de leurs fonds en obligations nationales. Le "Citizen", journal indépendant à tendances radicales, dit que ce changement d'orientation budgétaire fera époque et que si les impôts sur les compagnies sont plutôt bénins, ils marquent toutefois un réel progrès, dans nos méthodes financières. Sir Thomas White aura été l'instigateur du nouveau régime.

Les banques

La nouvelle assiette des impôts grève aussi les banques; elles seront, comme les autres compagnies industrielles et commerciales, contraintes au paiement à l'Etat d'un quart de leurs profits dépassant les 7 pour cent fixés par le ministre des Finances. On leur tiendra cependant compte des impôts spéciaux versés par elles depuis l'année 1914, l'impôt sur les compagnies sera exigible par le Trésor à compter du 1^{er} novembre 1916, pour la période 1914-1916.

Le petit contribuable

Le petit industriel qui a un capital de moins de \$50,000 et pas de commandes de guerre, et le petit contribuable ne souffriront pas des nouveaux impôts, — à moins que les compagnies ainsi grevées ne trouvent le tour de se rattraper sur eux, de manière indirecte. Cela reste toujours du domaine du possible.

G. P.

POINTS SAILLANTS DU BUDGET 1916-1917

- 10.—Une dette prévue de \$830,000,000, au 1^{er} avril 1917.
- 20.—Un budget militaire d'au moins \$250,000,000.
- 30.—Des recettes ordinaires, de \$170,000,000.
- 40.—Des dépenses ordinaires de \$160,000,000.
- 50.—De légers changements du tarif au chapitre des pommes et de certaines huiles importées. (Cela devra donner \$500,000).
- 60.—Un impôt de 25 pour cent sur les profits des compagnies à fonds sociaux dépassant 7 pour cent de leur capital, et sur les profits des entreprises industrielles individuelles dépassant 10 pour cent de leur capital, du 4 août 1914 au 4 août 1917; ceci ne s'applique pas aux compagnies ayant un capital de moins de \$50,000, à moins qu'elles n'aient des contrats de guerre. (Ceci devra rapporter de 25 à 30 millions).
- 70.—Placement obligatoire, par les compagnies d'assurances-vie, d'une part de leurs recettes 1916-1917 en obligations fédérales. (A peu près 15 millions).
- 80.—Nouveaux emprunts domestiques.
- 90.—Annonce de l'établissement par l'Etat, après la guerre, d'un système de crédit rural destiné aux agriculteurs de bonne foi.

ANGLETERRE

PAS DE PAIX SANS VICTOIRE

L'adresse en réponse au discours du trône fait de nouveau ressortir la détermination de la Grande Bretagne de ne pas déposer les armes avant d'avoir assuré la paix de l'univers.

Londres, 16. — Dépouillée, pour la première fois depuis la mort de la reine Victoria, de la pompe d'une procession royale, la nouvelle session s'est ouverte hier. Quoiqu'on doive immédiatement soumettre à l'étude de la Chambre d'importantes questions concernant la ligne de conduite de la Grande-Bretagne dans les opérations de la guerre, le public semble manifester peu d'intérêt. N'est-ce la présence d'un certain nombre de dames venues pour entendre lire le discours du trône, la Chambre haute aurait été plutôt vide.

Après la lecture du discours du trône, on a ajourné la séance à 4 heures. M. Ian McPherson a prononcé l'adresse en réponse au discours du trône. Il a fait ressortir l'union qui régit le parlement et a déclaré que les paroles prononcées par le roi sont l'expression de la volonté d'un peuple déterminé. Il a rappelé que 6,000,000 d'hommes sont enrôlés de leur propre gré. En terminant, il a proclamé qu'il ne peut pas y avoir de paix sans victoire, et qu'un avenir assuré sera le résultat des sacrifices incommensurables en hommes et en argent que la Grande-Bretagne est disposée à accomplir.

M. Francis Jackson a appuyé l'adresse. Il s'est étendu sur l'unité de l'Empire et les sacrifices consentis par les Dominions. Il s'est élevé contre le recours à des représailles contre les incursions de zeppelins, disant que la Grande-Bretagne ne pourra pas employer avec succès de telles mesures. Il a formulé l'espoir qu'elle utilisera toute la puissance dont elle dispose et établira un blocus complet et efficace.

Le premier ministre, M. Asquith, dit qu'il ne s'est écoulé que peu de temps depuis la fin de la dernière session, et il ne croit pas qu'il soit survenu dans l'interval, sur les divers champs de bataille, des événements dignes d'être mentionnés, sauf une ou deux exceptions.

En France, il y a eu, depuis quelques semaines, une recrudescence d'activité de part et d'autre, et les Alliés ont bien tenu leur bout. Sur les autres théâtres de la guerre, les Alliés enregistrent avec satisfaction le retrait de l'Albanie de l'armée serbe et sa réorganisation, grâce à l'assistance de l'Italie. Il espère que l'armée serbe deviendra un facteur efficace dans la conduite future des opérations.

Le premier ministre déclare que l'idée de donner le commandement suprême des troupes en Afrique orientale au général Smuts, est venue d'Angleterre.

En Mésopotamie, la situation s'est sensiblement améliorée. Le général Townshend a Kuti-Amara, tient ferme avec des munitions suffisantes pour une période de temps considérable. Il croit qu'on a tout lieu d'espérer en la jonction des troupes du général Aylmer et de celles du général Townshend.

L'aspect le plus remarquable de la situation générale de l'Europe, pendant ces trois derniers mois, a été le premier ministre, a été le resserrement des relations des Alliés, la coordination et la coopération plus étroite de leurs forces, et l'unité de direction plus ferme qu'ils ont établie. Ce progrès s'est introduit tant au point de vue diplomatique que stratégique.

Le premier ministre de France, M. Briand, visita l'Angleterre et l'Italie et y fut reçu de façon très cordiale, comme on avait droit de s'y attendre. Ces visites seront suivies sous peu, il faut l'espérer, d'une conférence générale à Paris de toutes les puissances de l'Entente, au cours de laquelle on étudiera les aspects de la guerre au point de vue politique autant que stratégique.

Par cette intimité, cette confiance et cette coopération grandissantes, les Alliés devraient reprendre l'avantage que les ennemis ont eu dans les premières périodes de la guerre, avantage stratégique et diplomatique.

Quant aux armées, le premier ministre dit que la Grande-Bretagne a présentement sur la ligne de feu des divers théâtres de la guerre dix fois autant de troupes qu'elle n'en avait au commencement. Il ne comprend pas dans ce nombre les troupes envoyées par les Indes, non plus que les garnisons de Gibraltar et de Malte, mais ne fait allusion qu'aux troupes expédiées d'Angleterre.

Un député interrompit M. Asquith, demandant si les troupes des colonies sont comprises dans le chiffre. Le premier ministre dit que si tel était le cas, les chiffres seraient plus élevés.

M. Asquith dit qu'on demandera à la Chambre, la semaine prochaine, de voter des crédits considérables. Il annonce que les dépenses de la guerre se chiffrent à près de \$5,000,000 (environ \$25,000,000) par jour, sans perspective de diminution.

Les obligations de la nation ont, au premier janvier, atteint un chiffre qui prendra des ressources d'une génération, chiffre qui dépasse toute imagination. Il affirme qu'il ne sera possible de supporter le fardeau qu'en imposant un grand nombre de taxes nouvelles, comme le proposera bientôt le Chancelier de l'échiquier, en maintenant le crédit anglais au moyen de l'exportation

des choses non nécessaires, et en réduisant les dépenses. L'Angleterre doit aussi mettre de côté les choses de luxe.

DISCOURS DE KITCHENER A LA CHAMBRE DES LORDS

Le comte de Clarendon présenta l'adresse en réponse au discours du trône, à la chambre des lords, disant que la nouvelle de la détermination de poursuivre la guerre avec résolution serait reçue avec une satisfaction sans bornes, non seulement dans l'Empire, mais dans les pays alliés. Elle prouvera, en outre, aux nations ennemies, la détermination des alliés de ne pas remettre l'épée au fourreau tant que la Belgique et tous les autres petits pays ne seront pas vengés et plus que vengés.

Le comte Kitchener, secrétaire de la guerre, fit une revue des opérations sur les divers théâtres de la guerre.

En France, dit-il, quoique les Hindous aient été retirés, le nombre de nos troupes a été augmenté sensiblement d'au moins 8 divisions de la nouvelle armée. En Egypte, on a fait les préparatifs requis contre la menace d'une invasion. En Mésopotamie, le général sir Fenton Aylmer attend de nouveaux renforts avant de reprendre son avance pour se rendre au général Townshend.

En ce qui concerne le commandement, le comte Kitchener reconnaît que le grand nombre d'exemptions affecte sérieusement le nombre d'hommes qu'on pourrait mettre sous les armes.

«Le temps éclairera les résultats obtenus, dit-il, mais j'ai l'espoir dans une prochaine occasion d'être en mesure d'affirmer à la Chambre que nous avons le nombre d'hommes nécessaire.»

Représentant la revue des opérations militaires, le comte Kitchener dit: «Par suite de notre mouvement d'offensive continu sur le front occidental, les Allemands ont dû retirer des troupes en nombre considérable de la frontière russe, ce qui permet aux Russes d'obtenir certains succès et de tenir l'ennemi en arrêt. En France et dans les Flandres, depuis la prise de Loos et l'avance en Champagne, les lignes alliées sont restées les mêmes, pratiquement. Pendant tout l'hiver, le moral des Français est demeuré tout aussi élevé, et leurs qualités combattives n'ont jamais été si grandes ni aussi développées que dans le moment présent.»

«Nos troupes, pendant cette même période, ont montré certainement une grande activité, ne donnant aucun répit à l'ennemi. Les Italiens ont montré, en octobre et en novembre derniers, une grande activité au cours de leur avance sur l'Isonzo. Depuis, leurs efforts ne se sont pas amoindris; mais ils ont à faire face à des positions ennemies si bien fortifiées qu'ils ne peuvent reprendre actuellement leur puissante offensive.»

«Malgré les lourdes pertes éprouvées par la Russie dans l'été de 1915, son armée est maintenant tout à fait réorganisée et équipée de nouveau, et son armement accru.»

«Grâce à l'aide des Allemands, les Turcs purent réorganiser leurs effectifs pour les lancer contre l'Egypte ou renforcer leurs troupes en Mésopotamie, et augmenter la puissance de leur artillerie contre nos positions dans la péninsule de Gallipoli. C'est alors qu'on décida de retirer nos troupes de la péninsule pour renforcer celles de Salonique et d'Egypte.»

«Au cours de l'hiver dernier, une tentative contre le canal de Suez fut facilement repoussée par le petit nombre de troupes anglaises opérant dans le voisinage, mais comme on menaçait de faire une tentative plus sérieuse, nous fîmes les préparatifs requis pour la défense du canal.»

«L'influence turco-allemande exercée sur le chef religieux des tribus Senussi, en Egypte occidentale, réussit à amener les tribus de Cyrenaïque à une attitude hostile envers nous. Leurs premières attaques aboutirent à un désastre complet pour eux, et quoique ce mouvement fût repoussé, nous fîmes les préparatifs requis pour la défense du canal.»

«En Afrique orientale, une suite de petits engagements nous ont permis d'étendre nos positions. Dans le Caennou, l'action combinée des Français et des Anglais a placé le pays tout entier sous le contrôle des alliés. On y peut regarder la campagne comme terminée.»

«A l'avenir, comme dans le passé, nous devons faire face à des dangers et à des difficultés. Mais le moral de nos soldats, au front, joint à la calme décision du peuple, nous permettra d'envisager un développement victorieux de la guerre actuelle qui assurera la paix au monde pendant plusieurs générations.»

Quant aux armées, le premier ministre dit que la Grande-Bretagne a présentement sur la ligne de feu des divers théâtres de la guerre dix fois autant de troupes qu'elle n'en avait au commencement. Il ne comprend pas dans ce nombre les troupes envoyées par les Indes, non plus que les garnisons de Gibraltar et de Malte, mais ne fait allusion qu'aux troupes expédiées d'Angleterre.

Un député interrompit M. Asquith, demandant si les troupes des colonies sont comprises dans le chiffre. Le premier ministre dit que si tel était le cas, les chiffres seraient plus élevés.

INCENDIE A QUEBEC

(De notre correspondant)

Québec, 16. — L'explosion d'un petit poêle à pétrole a allumé un incendie, hier après-midi, aux écuries de la Harris Abattoir Co., rue Saint-André. Un cheval a été asphyxié et un autre a été sérieusement blessé qu'il a fallu l'abattre. Les pertes causées à la bâtisse sont peu considérables.

Le NATIONALISTE publie chaque dimanche un feuilleton des plus intéressants. Le lisez-vous?

FRANCE

LES ANGLAIS LACHENT PIED

GRACE A UN BOMBARDEMENT NOURRI, LES ALLEMANDS SE FRAYENT UN CHEMIN VERS UNE TRANCHEE ANGLAISE DE 600 VERGES A COMINES ET EN PRENNENT POSSESSION.

Londres, 16. — Les Allemands faisant dévier leur mouvement d'offensive de Champagne et de l'Artois dans un secteur de Belgique défendu par les Anglais et situé dans le voisinage d'Ypres, se sont tirés au moyen d'un bombardement et d'une attaque d'artillerie un chemin jusqu'à une tranchée anglaise de première ligne, longue de 600 à 800 verges, entre le canal et le chemin d'Ypres à Comines. Berlin dit qu'elle avait une longueur de 800 verges et Londres admet que ce gain embrasse environ 600 verges de terrain.

Le communiqué officiel allemand rapporte que la plupart des occupants ont été tués et qu'un officier et plusieurs soldats ont été capturés.

Dans l'Artois, entre Lens et Béthune, les Français ont occupé un cratère formé par l'explosion d'une mine allemande. L'artillerie française a bombardé les ouvrages ennemis dans la région du chemin de Lille. Les Français ont aussi canonné les positions teutonnes au nord de Vies-sur-Aisne, et au nord-est de Soissons. Dans l'Argonne, ils ont fait sauter une mine et en ont occupé le cratère.

En Haute-Alsace, les Français ont dirigé le tir de leurs batteries contre les positions ennemies, à l'est de Sepsol.

Berlin annonce qu'en Champagne, les Teutons ont repoussé les attaques que les Français ont tenté d'effectuer pour reprendre leurs tranchées perdue au nord de Taubur, il en a été de même dans les Vosges, près d'Oberstein.

Les Anglais ont repoussé toutes les autres attaques de l'ennemi.

MESURES DU GENERAL GALLIENI

NI. — M. RIBOT DEMANDE DES CREDITS.

Paris, 16. — Le général Gallieni, ministre de la guerre, a présenté à la signature du président Poincaré un décret interdisant à tout officier de l'armée active, quel qu'il soit, d'être attaché à l'état-major si, depuis le début de la guerre, il n'a eu le commandement effectif d'une unité pendant au moins trois mois. Les officiers qui appartiennent actuellement à l'état-major et qui n'ont pas encore fait campagne, recevront un commandement dans les six mois qui suivront la promulgation du décret.

Le général Gallieni a déclaré qu'il était nécessaire, pour éviter les fautes du passé, que tous les officiers d'état-major aient été en contact intime et nécessaire avec les éléments combattants.

M. Alexandre Ribot, ministre des Finances, a demandé hier, à la Chambre des députés un crédit de 7,817 millions de francs pour le second trimestre 1916; sur ce montant, 657,000,000 sont prévus pour les besoins militaires; en tout, 330 millions de plus que pour le premier trimestre. Cette augmentation de fonds est nécessaire par l'artillerie, le pont de service, et les accessoires d'artillerie. Pour ce service, il y a déjà eu une augmentation de dépense de 2,450 millions de francs. Quelques économies ont été réalisées par ailleurs.

Un crédit de 82,800,000 francs est affecté à l'aviation. 43 millions ont été gagnés sur la machinerie et 62 millions sur les chevaux, grâce aux importations des Etats-Unis d'ailleurs, qui permettent les achats sur une base moins onéreuse.

La France a avancé 600 millions à la Belgique, 165 millions à la Serbie, 5 millions à la Grèce et 400,000 francs au Monténégro.

M. Ribot a déclaré que l'ensemble des crédits votés depuis le commencement de la guerre jusqu'à la fin de juin prochain, serait de 44,415 millions, dont 32,449 millions spécialement affectés aux exigences militaires. Les intérêts de la dette publique se montent à 3,200 millions, et les allocations aux familles de soldats et aux comités de secours à 5,050 millions.

On a déclaré, la France avait touché 877,240,000 sur l'emprunt franco-britannique aux Etats-Unis, dont le reste à New-York \$33,628,000 en espèces. A la fin de décembre, les bons du trésor venus en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis s'élevaient à la somme de 1,164 millions de francs.

Enfin M. Ribot a fait allusion à la facilité avec laquelle le Trésor avait pu faire face à ses obligations.

RUSSIE

NOUVEAUX GAINS A D'ERZEROU

LES MOSCOVITES S'EMPARENT D'UN AUTRE FORT, CE QUI PORTE A NEUF LE TOTAL DES FORTS TOMBES.

Petrograd, via Londres, 16. — Bulletin officiel publié hier: «Dans le Caucase. — Au cours de notre offensive dans la région d'Erzeroum, après des préparatifs d'artillerie, nos canonniers ont capturés un des forts d'Erzeroum, prenant plus de 20 canons et des munitions, et faisant des prisonniers.»

«Outre les deux forts d'Erzeroum déjà annoncés comme ayant été capturés par nos troupes, sept autres forts ont été pris, ce qui porte à neuf le total des forts d'Erzeroum tombés entre nos mains.»

«Sur le front occidental russe. — Des aviateurs allemands ont fait leur apparition au-dessus du secteur de Riga. Le tir a été vif des deux côtés sur toute l'étendue de ce secteur.»

«Dans le secteur de Dvinsk, la lutte s'est continuée désespérément pour la possession d'un cratère, qui a été occupé par les Russes.»

Tout bon Canadien-français désireux de se tenir au courant de la lutte pour sa langue doit lire le NATIONALISTE.

LE FRUIT, GRAND GUERISSEUR

Les propriétés curatives des fruits démontrées par "Fruit-a-lives"

Le simple jus de pommes, d'oranges, de figues et de prunes, lorsque transformé en "Fruit-a-lives", délivre les maux de l'estomac, du foie, des rognons et de la peau.

La vérité de cet avis a été démontrée dans des milliers de cas d'indigestion, de dyspepsie, de troubles du foie, de constipation, de troubles des rognons et de la vessie, de maladies de la peau, de rhumatisme, de névralgie et de maux de tête chroniques.

La vente énorme de "Fruit-a-lives" est la meilleure preuve de la valeur de ce remède fait de fruit. On trouve la boîte, 6 pour \$2.50, boîte d'essai 25c. On trouve tous les marchands ou envoyés franco sur réception du prix par Fruit-a-lives, Limited, Ottawa.

NOS SOLDATS DEPART DE 13 BATAILLONS

LE 73e DE MONTREAL ET PLUSIEURS AUTRES BATAILLONS S'EMBARQUERONT SOUS PEU POUR L'ANGLETERRE. — LE 150e EST CASERNE A AMHERST, N. E.

Ottawa, 16. — Il a été annoncé officiellement hier soir que 13 bataillons, parmi lesquels le 73e de Montréal, colonel Peers Davidson, ont été désignés par le ministre de la Milice pour passer de l'autre côté de l'Atlantique à une date très prochaine. D'autres, y compris le 69e de Montréal, colonel Danseur, ne tarderont pas à les suivre.

Les bataillons qui accompagneront le 73e sont les suivants: 33e, de London, Ont., maintenant à Québec, colonel Wilson; 45e, de Brandon, Col. Clarke; 51e, d'Edmonton, Col. Harwood; 53e, de Prince-Albert, maintenant à Winnipeg; 56e, de Calgary, colonel Armstrong; 59e, de Brockville, Ganaouque; 61e, d'Alexandria, colonel Dawson; 62e, de Winnipeg, colonel Murray; 63e, de Vancouver, colonel Hulme; 64e, d'Halifax, colonel Campbell; 67e, de Victoria, Col. Brit, colonel Ross; 71e, de Woodstock, colonel Donald Sutherland; 74e, de Toronto, colonel Beckett; 75e, de Toronto, colonel Windy.

Cela fait 15,000 hommes qui partiront bientôt; plusieurs des bataillons désignés ont déjà envoyé des renforts aux unités déjà engagées.

Le nombre des bataillons autorisés est actuellement de 211.

LE 150e A AMHERST

Le 150e bataillon canadien-français, "Carabiniers Mont-Royal", lieutenant-colonel Barré, est parti hier matin pour Amherst, où il sera caserné pendant quelque temps.

C'est le major Stern qui aura le commandement des baraquas d'Amherst.

Le colonel Barré reste à Montréal où il veillera à l'organisation générale, ainsi que le major Bissonnette et le capitaine Leprohon et plusieurs autres officiers qui s'occupent du recrutement.

Le major Stern paraissait particulièrement satisfait de la belle tenue et du bon esprit des hommes qu'il est appelé à commander. Il déclarait que, grâce aux soins mis par le colonel Barré dans la formation du 150e, il était vraiment un beau régiment.

On n'a rien épargné à Amherst pour donner à nos soldats tout le confort possible et pour leur rendre le séjour agréable. On a construit de spacieuses baraquas, des salles de pool et autres amusements. Une équipe est partie depuis quelques jours, qui fait les derniers préparatifs pour recevoir les hommes du "Carabinier Mont-Royal".

Le major Bissonnette s'occupe spécialement du recrutement, assisté des lieutenants Grenier, Cadieux, DeCoriolis, Leduc, Gadotte et Quéry.

HORS DE COMBAT.

Ottawa, 16. — Une forte liste de 35 noms vient d'être publiée par le ministère de la Milice. Parmi ces hors de combat, deux sont de Montréal: Henry W. Smart, 60, Chemin Lasalle, Verdun, Montréal, 55e bataillon, tué au feu, et le sergent Edgar L. Lane, 19, rue Boucher, Montréal, blessé. Quatre canadiens-français y figurent aussi, tous blessés: Louis Frigon, 3-A rue de la Péraie, et Augustin Goulet, S-Alphonse de Caplan.

Le 24e bataillon: Uldéric Charbonneau, Granby, P.Q.

ETATS-UNIS

LES NAVIRES DE COMMERCE ARMES

NE SERONT PAS A L'ABRI D'ATTAQUES SANS AVOIR LA PART DES SOUS-MARINS OU D'AUTRES VAISSEAUX DE GUERRE.

Washington, 16. — Le gouvernement américain, malgré les indications du traité de commerce récemment, ne cherchera pas à modifier la loi internationale en déclarant que les navires de commerce armés des belligérants ne seront pas à l'abri d'attaques sans avis de la part des sous-marins ou d'autres vaisseaux de guerre. Une déclaration officielle faite après une réunion du cabinet a indiqué cette décision importante.

A la réunion du ministère, M. Wilson et ses ministres ont discuté la question des navires marchands armés appartenant aux belligérants et

TRIBUNAUX CIVILS

ON DEMANDE DES JUGES

LE BARREAU, APPUYE PAR SIR LOMER, DEMANDE AU MINISTRE DE LA JUSTICE D'AUGMENTER LE NOMBRE DES JUGES DE LA COUR SUPERIEURE. — JUGEMENT EN REVISION.

Depuis quinze jours que le nouveau système judiciaire est en vigueur au Palais de Justice et pas une seule cause importante n'a été entendue. Quelques juges ont cependant travaillé ferme; ainsi le juge Greenfield a entendu plus de vingt-cinq causes, la semaine dernière. Dans plusieurs cas, il y a eu un règlement hors de cour et le tribunal a pu expédier assez rapidement un certain nombre de causes qui n'avaient été inscrites que pour obtenir du délai. On se demande cependant ce qu'il adviendra lorsqu'il faudra commencer à entendre les procès où les parties auront une longue preuve à faire, suivie de longues plaidoiries par les avocats. Un certain nombre d'avocats et de hauts fonctionnaires très au fait de la routine judiciaire, prétendent que le nouveau système deviendra alors absolument déficient.

Une des réformes que déjà l'on suggère c'est l'augmentation du nombre des juges de la Cour supérieure. Le barreau, appuyé par sir Lomer Gouin, a déjà fait une semblable demande au ministre de la Justice, M. C. J. Doherty. Cette requête est accompagnée de statistiques établissant la nécessité d'un l'urgence d'apporter un remède à la congestion toujours grandissante de la liste des causes.

Pour débarrasser la Cour supérieure, on suggère encore d'étendre la juridiction de la Cour de circuit aux causes impliquant une poursuite de \$500 ou lieu de \$100. De cette façon, la moitié des causes inscrites en Cour supérieure seraient transférées en Cour de circuit. Cette dernière n'a que trois juges et ils ne pourraient jamais accomplir une telle tâche. On parle déjà d'augmenter le nombre des juges de la Cour de circuit.

Ceux qui ont le plus souffert jusqu'ici du nouveau système sont les sténographes. Depuis le 1er février, ils attendent dans le couloir des Pas-perdus qu'on vienne demander leurs services.

A PROPOS D'UNE FAILLITE

La Cour de révision a confirmé une décision du juge MacLennan dans la cause de Levy Goldberg contre Irwin Robinson et Edouard Piché & al, intervenants.

Par ce jugement, les intervenants, comme curateurs de la succession insolvable de dame Marie Goldberg (femme du défendeur Robinson) et fille du demandeur Goldberg) sont déclarés propriétaires d'une automobile à sept places que le défendeur devra lui remettre ou à défaut de cela lui remettre la somme de \$2,100, valeur de l'automobile.

Le demandeur prétendait que sa fille lui avait donné l'automobile en question, pour de très bonnes raisons. Cependant, le défendeur Goldberg ne voulait pas la lui donner, alléguant que sa femme n'y avait aucun droit, qu'elle était dans un embarras financier au moment où elle transférait la machine à son père et que ce transfert n'avait été fait que dans le but de frauder les créanciers. Les intervenants prétendaient que la machine était partie de la succession de Mary Goldberg, faisant affaires sous le nom de Oxford Silverware Co., Registered.

La Cour de révision, confirmant la décision de M. MacLennan, a déclaré que l'automobile avait été achetée avec l'argent de la compagnie plus haut nommée et que le défendeur n'avait pas prouvé ses allégations.

Avant la faillite de Mary Goldberg, dit le juge Guerin qui a prononcé le jugement, et avant son mariage avec elle, le défendeur avait fait une faillite à Québec. Il s'occupait d'affaires à Saint-Jean et à Saint-Stephen, N.-B., et de son propre aveu ce genre d'affaires était du jeu. L'automobile fut achetée alors que sa femme faisait affaires sous le nom de Oxford Silverware Co., Rgd, qui ne tarda pas à faillir. Elle transféra alors l'automobile à son père pour essayer de le protéger pour les sommes considérables qu'il lui avait prêtées à elle et à son mari. Subsequemment, elle signa un écrit, le 3 septembre 1915, déclarant que l'auto appartenait à son mari, qu'elle n'était pas autorisée à faire le transfert et que son mari avait acheté cette automobile avec son argent à lui, au prix de \$3,400. La lecture du dossier ne laisse aucun doute que Robinson et sa femme ont fait de leur mieux pour empêcher les intervenants, curateurs de la "Oxford Silverware Co., Rgd", de prendre possession de cette automobile qui devait être remise aux créanciers de la compagnie insolvable.

ETATS-UNIS

LES NAVIRES DE COMMERCE ARMES

NE SERONT PAS A L'ABRI D'ATTAQUES SANS AVOIR LA PART DES SOUS-MARINS OU D'AUTRES VAISSEAUX DE GUERRE.

Washington, 16. — Le gouvernement américain, malgré les indications du traité de commerce récemment, ne cherchera pas à modifier la loi internationale en déclarant que les navires de commerce armés des belligérants ne seront pas à l'abri d'attaques sans avis de la part des sous-marins ou d'autres vaisseaux de guerre. Une déclaration officielle faite après une réunion du cabinet a indiqué cette décision importante.

A la réunion du ministère, M. Wilson et ses ministres ont discuté la question des navires marchands armés appartenant aux belligérants et



PRIX \$1.50

Une invention surprenante (LE PEIGNE COUPE CHEVEUX) (McDonough's Safety Hair Cutter)

On coupe les cheveux soi-même avec ce peigne, aussi bien et aussi facilement que le ferait le coiffeur le plus expérimenté.

Aucun danger—aucun insuccès. La réussite toujours assurée.

C'est l'invention la plus surprenante de notre époque et qui marque le commencement de la fin des longues attentes chez les barbiers et une ère de satisfaction pour les parents, car non seulement le père se coupera lui-même les cheveux, mais les enfants aussi seront bientôt leurs propres coiffeurs.

Voyez la démonstration qui en est faite au rayon de la

CHEMISERIE BONNETERIE. —Au rez-de-chaussée.

Goodwin's LIMITED

LE FEU

CHEZ DUFRESNE & GALIPEAU LIMITEE

Le feu qui a détruit une partie de la maison Dufresne et Galipeau Limitée ne semble pas avoir découragé les propriétaires.

Une visite des lieux prouve que le feu n'a pas endommagé la partie principale de l'établissement, vu qu'il s'est confiné principalement à la cave.

L'administration prie ses nombreux clients de la ville et de la campagne de bien vouloir croire que les affaires vont marcher comme d'habitude et que d'ici à quelques jours, ils seront en position de transiger toutes les affaires comme dans le passé.

LES AMBITIONS DES ALLEMANDS

Washington, 16. — La commission sénatoriale des relations étrangères est en possession de révélations extraordinaires sur le projet formé par l'Allemagne de prendre pied dans les Antilles danoises et dans différentes républiques du sud de l'Amérique, sans respect pour la doctrine de Monroe.

Les documents soumis à la commission prouvent:

1. Que l'Allemagne a cherché à établir une zone d'influence au Nicaragua par l'achat du territoire sur lequel l'établissement d'un canal inter-océanique est possible et du droit d'établir des bases navales.

2. Que l'Allemagne a cherché à prendre pied en Colombie en négociant la concession d'un canal inter-océanique, l'achat de plantations et l'établissement d'une base navale à Cartagena.

3. Que l'Allemagne s'est procuré une influence importante au Paraguay et au Chili en organisant l'armée de ces deux républiques.

4. Que l'Allemagne a cherché à prendre pied à Haïti en s'efforçant d'y exercer le contrôle des douanes et d'établir une base navale à Saint-Nicholas.

5. Que l'Allemagne s'est établie dans l'île danoise de Saint-Thomas, qu'elle a louée au Danemark et dans laquelle elle a établi une base navale d'une grande valeur stratégique, en raison surtout de sa proximité de Porto-Rico et du canal de Panama.

La commission a aussi en sa possession des documents prouvant que, quoique la guerre ait interrompu la poursuite de ses plans, l'Allemagne a l'intention, aussitôt après la conclusion de la paix, de redoubler d'efforts pour parvenir à s'implanter dans les affaires du nouveau continent.

En raison de l'atteinte qu'ils portent à la doctrine de Monroe, les agissements de l'Allemagne sont d'une importance vitale pour les Etats-Unis.

Conséquemment, à en juger par les explications de source officielle, le gouvernement des Etats-Unis ne paraît pas avoir l'intention de motiver en garde les sujets américains s'avançant sur la haute mer à bord de vapeurs ennemis armés, et de les regarder officiellement comme des croiseurs auxiliaires. Les fonctionnaires se sont déclarés surpris de ce qu'on ait mal interprété partout l'attitude du gouvernement.

Les plus Hautes Récompenses aux Expositions.

Dubonnet

LE MEILLEUR VIN DE FRANCE TONIQUE APERITIF

La Plus Grosse Bouteille

LA VIE SPORTIVE

DEUX PUISSANTS CLUBS SERONT CE SOIR EN PRESENCE A L'ARENA

LE QUEBEC ET LE CANADIEN N'ATTENDENT PLUS QUE LE MO-
MENT D'EN VENIR AUX PRISES DANS UNE JOUTE QUI DE-
CIDERA DE LA PREMIERE PLACE DANS LA N. H. A.

Le Canadien prendra-t-il la tête de la ligue ce soir ? Une victoire sur le Québec mettrait le Bleu-Blanc-Rouge un point en avant des Wanderers, qui ne jouent pas avant samedi, et trois points en avant du Québec.

Le temps est venu pour le Canadien de faire un effort suprême. A lui de saisir l'occasion qui se présente. Le championnat est à sa portée. A lui de s'en emparer.

Le Bleu-Blanc-Rouge a commencé la saison d'une manière hésitante et mal assurée. Il a remporté quelques victoires et a subi des échecs. Il était évident que le club manquait de système et d'ensemble. Maintenant, le club paraît avoir trouvé un système et il lutte avec plus de cohésion que jamais auparavant. Les deux victoires de la semaine dernière sur le club d'Ottawa, champion de la N. H. A., démontrent que le Canadien a enfin retrouvé sa forme des grands jours et qu'il est maintenant de force à lutter avec succès contre les meilleurs clubs de la ligue.

Samedi dernier, à Ottawa, les hommes de Newry Lalonde ont forcé les joueurs de la capitale à se tenir constamment sur les côtes de la

glace ou dans les coins du patinoir. De cette façon, les adversaires du Canadien ne pouvaient approcher des buts de Vézina et ne tiraient que très difficilement et sans précision. Le Canadien essaiera de se servir du même système contre le club Québec.

Là où le Canadien avait surtout péché par omission depuis le commencement de l'hiver, c'était dans le "back-checking". Or, depuis quelques parties, les hommes du capitaine Lalonde se sont énormément améliorés sous ce rapport. Ils "checkent" énergiquement et avec persistance et paralysent ainsi les efforts de l'adversaire. Ils font même plus, ils le démolissent.

Avec le jeu qu'il joue maintenant et avec ses tactiques agressives, le Canadien est un formidable adversaire, comme le Québec pourra s'en rendre compte, ce soir. Ceux qui ont été témoins de la mémorable partie du 12 janvier entre le Canadien et le Québec, à l'Arena, voudront revoir ces deux clubs à l'œuvre ce soir. Comme nous le disions plus haut, le vainqueur de la joute de ce soir prendra la tête de la ligue et aura une belle chance de se classer bon premier à la fin de la saison.

LES SERIES DE LA CLASSE "B" DE LA M. B. A.

LES CLUBS STRACHAN ET STEELE SE SONT PRA-
TIQUEMENT ASSURES LE CHAMPION-
NAT DE LEUR SECTION.

En gagnant trois parties hier soir, les clubs Strachan et Steele se sont pratiquement assurés les honneurs du championnat pour la saison 1915-16, de la classe "B", de la Montreal Bowling Association, dans les sections Ouest et Est.

Voici les résultats des joutes d'hier soir :

C.Y.M.C.A.	
Besch	119 150 194 472
Lester	141 154 104 399
Maudsley	158 160 169 487
Dowler	198 156 151 505
Snow	160 225 159 544

Totaux... 776 834 777 2407

Northern Electric

Cammell	114 156 138 408
Brebnier	170 162 151 483
Wootan	150 139 181 470
Brunet	164 158 151 473
Volker	150 155 157 462

Totaux... 748 770 778 2296

C.Y.M.C.A. gagne 2 parties.

Tipperary No 1

Leimerz	137 136 204 477
Weston	154 166 191 511
White	136 161 143 440
Bennett	183 161 154 487
Holstein	174 172 187 535

Totaux... 784 796 879 2459

Windsor

Moriarty	174 157 175 506
George	170 134 151 453
Esler	158 133 186 497
Fielding	109 160 149 478
Wallace	204 174 213 591

Totaux... 875 778 874 2527

Tipperary No 1 gagne 2 parties.

M.A.A.A. Clubs

Perry	163 174 179 516
Stenhouse	192 131 166 489
Harrod	160 137 187 484
Campbell	145 147 147 439
Perry	141 199 204 532

Totaux... 801 778 881 2460

Strachan

Gibbs	182 185 190 557
Eron	203 176 234 613
Dupré	154 172 161 487
Sutherland	162 169 159 490
Sparye	166 166 182 514

Totaux... 867 868 926 2661

Strachan gagne 3 parties.

Montréal Ouest

J. Loranger	172 148 168 488
W. Grose	169 123 173 455
R. Scott	142 144 156 442
R. Miller	178 183 147 508
W. Douglas	211 152 189 552

Totaux... 872 750 833 2455

M.A.A.A. Stars

Amulerson	136 156 160 452
Darling	204 181 183 568
Dudley	198 160 150 508
Brown	156 158 160 474
Aver	198 166 198 562

Totaux... 892 821 851 2564

M.A.A.A. Stars gagne 3 parties.

Payne

Turnbull	129 149 183 458
Schwuder	145 163 176 486
Lorenz	183 154 163 500
Munn	179 197 146 519
Munn	160 217 196 573

Totaux... 796 882 814 2477

R.R.Y.M.A. Bleu

Cuthbert... 179 167 158 504

McBrearty... 135 177 221 529

Biron... 208 157 144 510

Pirrie... 139 185 136 459

Clayton... 166 193 246 609

Totaux... 828 881 901 2609

R.R.Y.M.A. Bleu gagne 2 parties.

SECTION EST

Steele

Heffernan	160 212 162 534
Costigan	147 145 165 457
Joslin	172 178 163 509
Keating	157 157 151 465
Marshall	157 201 177 535

Totaux... 793 893 808 2494

R.R.Y.M.A. Rouge

Cooper	161 150 177 488
Mercer	160 165 168 493
Storey	161 130 144 435
Loing	140 134 118 392
Hair	141 170 133 444

Totaux... 763 749 740 2252

Steele gagne 3 parties.

Caledonia

Niven	167 156 137 448
McKay	131 170 118 419
Ferguson	108 145 159 408
Holloway	98 135 154 387
Scott	132 119 181 430

Totaux... 624 726 709 2120

Cherrier

Morin	190 172 136 498
Leveille	204 181 190 575
Godin	129 135 146 460
Lafortune	133 171 160 418
Bernier	134 157 134 487

Totaux... 855 835 717 2438

Cherrier gagne 2 parties.

La Royale

Viens	191 189 159 539
Deschamps	161 164 171 496
Saint Louis	144 144 144 432
Bian	162 194 356
Bisson	177 190 166 536
Marchand	156 176 148 480

Totaux... 829 881 841 2551

Tipperary No 2

Forand	167 183 142 492
Fischer	146 200 198 544
G. Kelly	163 139 195 497
Weinfeld	167 174 168 499
O'Mara	181 173 166 520

Totaux... 814 869 869 2532

La Royale gagne 2 parties.

Standard

Rice	200 185 201 586
Simpson	189 161 185 536
Mahoney	199 127 185 511
Kemp	152 183 156 491
Foley	183 168 137 488

Totaux... 923 824 865 2612

Canadiens

Boyer	164 190 204 554
Jodoin	169 178 161 500
L'Archevêque	148 159 145 452
Cardinal	171 183 159 513
Valin	151 176 131 458

Totaux... 793 892 860 2486

Standard gagne 2 parties.

SECTION OUEST

POSITION DES CLUBS.

Strachan	G	P.C.
M.A.A.A. Stars	31	17
R. R. Bleu	31	17
Windsor	26	22
Payne	23	25
Tipperary No 1	23	25
C.Y.M.C.A.	21	27
Montréal ouest	20	28
M.A.A.A. Clubs	10	29
N. E. Engineers	6	42

Totaux... 872 750 833 2455

SECTION EST

Steele	G	P.C.
La Royale	27	15
Standard	27	15
Canadien	28	17
Tipperary No 2	21	21
R.R.Y.M.A. Rouge	17	25
Cherrier	15	27
Richieu	11	28
Caledonia	10	35

Totaux... 892 821 851 2564

M.A.A.A. Stars gagne 3 parties.

LE MONTAGNARD

Les membres du club de raquettes

Le Montagnard avec leurs amis et

amis sont invités à une agréable

sortie en raquettes à la montagne

pour ce soir.

Départ avant avenue du Parc et

des Pins à 8 h. très précises.

LE COMITE.

LA CASQUETTE VA SE RENCONTRER AVEC LES STARS, JEUDI

CES DEUX PUISSANTS CLUBS
EGAUERONT LE SECOND RANG
DE LA LIGUE MONTREAL, 1 E-
TALIERONT, DEMAIN, AU V.C-
TORIA. — TROIS PERIODES DE
20 MINUTES.

Il est vrai que le championnat de la ligue Montréal a été décidé par la sensationnelle victoire du Laché sur la Casquette, lundi soir, au Victoria. Mais, la défaite de cette dernière a prêté à une combinaison assez inattendue, et qui ne manque pas d'intérêt. Rejetée en arrière, la Casquette se trouve aujourd'hui sur un pied d'égalité avec les Stars pour la seconde place de la ligue, avec six victoires et quatre défaites à leur crédit. Il devait y avoir un déclin entre les deux équipes, et c'est demain, jeudi, qu'il aura lieu au Victoria, rue Drummond.

Le match sera de trois périodes de vingt minutes, tout comme pour les joutes de la N. H. A. O'Grady et Percy Norton, du Laché, qui sont les deux meilleurs joueurs de la ligue Montréal, arbitreront cette joute, qui sera fureusement contestée. Il y a tout lieu de croire qu'une grande foule en sera témoin. Ceux qui ont vu la Casquette et le Laché en action, aux prises, lundi, peuvent s'attendre à une autre rencontre sensationnelle pour demain soir.

Par une délicate attention, et obéissant à un sentiment d'humanité tout à fait honorable, les clubs La Casquette et Star donneront leur part de recettes à Pearson, du Saint-Thomas d'Acadie, qui est à l'hôpital, depuis qu'il s'est fait casser le bras, au Victoria, il y a quelques temps. Il en a encore pour six semaines à rester à l'hôpital, et la joute de demain sera à son bénéfice.

COLLEGE BOURGET DEFAIT RIGAUD

RESULTAT FINAL : 10 A 1.

Rigaud, 16. — Ils rêvaient une revanche éclatante. Ils l'ont eue, mais à leur désespoir. Malgré leur long entraînement et l'enthousiasme de leurs partisans, les Rigaudins ont dû, dimanche dernier, baisser une fois de plus leurs "sombres" couleurs devant celles de leurs traditionnels rivaux du collège Bourget.

La disproportion du résultat final (10 à 1) ne saurait donner qu'une faible idée de l'ardeur qui anima les deux équipes.

Les Bourget, il va sans dire, se montrèrent de beaucoup supérieurs à leurs adversaires, toute la durée de la partie. Leur attaque fut plus scientifique et leur défense plus ferme. Alphonse, pour ne citer que son seul, fut une besogne admirable dans ses buts.

De l'autre côté, les frais de la partie reviennent presque entièrement à Longpré. René Sauvé fit bien valoir cependant ses larges épaules. Racicot "le vétéran" donna libre cours à toutes ses vieilles passions belliqueuses.

Alignement des équipes :
Bourget : A. Arsenault, B. B. Longpré, C. E. Parent, Défenses, P. Quesnel, B. Sauvé, J. Bédard, Centres, H. Haman, E. Lafleur, Attaques, Chas, Sauvé, P. Charron, Attaques, Desjardins, J. Sauvé, Substituts, Sabourin, J. Cadieux, Séguin, Arbitres : Ed. Laverdure, J. Montpetit.

Chronomètres : "Polly" Lefebvre, L. Reinhardt.

DES COURSES A LACHINE

De grandes courses au trot et à l'amble auront lieu à Lachine sous les auspices du Club de Courses de Lachine, jeudi, le 17 février 1916.

Voici le programme :

CLASSE 2.35. — BOULSE \$40.00

COURSES DE 2 MILES — 2 DANS 3

Dolly L., A. Libman; King Boy, N. Dagenais; Ella B., John Raymond; Jos. Singer, H. Cardinal; Black Joe, J. Guzzi; Baby Boy, Jos. Foisy.

CONDITIONS. — Les règlements de la N. T. A. avec exception gouverneront. Honoraires d'entrée : 5 pour cent et 5 pour cent additionnel au gagnant. Bourses divisées en 25, 15 et 10 pour cent. L'organisation se réserve le droit de changer le programme. L'organisation ne sera responsable d'aucun accident. Première course à 2 heures précises.

JOS. ROY, Directeur.

Si le temps était mauvais les courses seront remises à mardi, le 22 février.

O'FARRELL EST SORTI VAINQUEUR

Le tournoi de billard handicap pour les habitants des salles du Club Athlétique Canadien continue à captiver l'intérêt des amateurs du tapis vert et les joutes sont des plus intéressantes. Avant-hier soir, O'Farrell était aux prises avec Balhazar et faisait subir un nouvel échec à ce dernier en le battant par 100 à 78.

O'Farrell était en excellente forme tandis que Balhazar n'était pas du tout dans son assiette mais cela n'a pas empêché ce dernier d'excuser de très beaux coups.

Les nouvelles municipales du NATIONALISTE sont uniques. Elles sont vraies et spirituellement tournées.

PROGRAMME DU CARNAVAL DU NORD

C'est dimanche prochain le Carnaval du Nord. En cette occasion nous voulons donner au complet le programme de cette fête d'hiver qui durera toute une journée, celle du 20 février.

DIMANCHE

10 h. a.m. — Réunion des clubs de raquettes, gardes militaires, vétérans, à l'angle des rues S.-Denis et Beaubien.

10.10 a.m. — Donnation de la clef d'or au maire de Montréal par M. David G. Luss, président de l'Association des Hommes d'Affaires du Nord, dans les salles de l'association, 178 rue Beaubien.

Discours par M. le maire, par le député Verville et autres.

Remise de la clef d'or du Nord aux raquetteurs.

10.45 a.m. — Parade d'église par les rues Beaubien, S.-Denis, Bélanger, S.-Hubert, Bellechasse, Christophe-Colomb jusqu'à l'église S.-Etienne.

11.30 a.m. — Messe solennelle et sermon de circonstance par Sa Grandeur Mgr Lepailleur.

12.30 p.m. — Lunch "sur le pouce" dans le sous-sollement du collège S.-Edouard, à l'angle S.-Denis et Beaubien.

2 h. p.m. — Amusements aux terrains du Shamrock (entrée gratuite). La distribution des prix se fera à une date que les organisateurs indiqueront dans les journaux. Glissades à la montagne.

7.30 p.m. — Rallèlement de tous les clubs et masques, chars allégoriques, angle des rues Beaubien et S.-Denis.

8 h. p.m. (précises). — Départ de la cavalcade par les rues S.-Denis, De Fleurimont, Christophe-Colomb, Bélanger, S.-Hubert, Bellechasse, S.-Valier, S.-Zotique, Châteaubriand, Bélanger, S.-Denis, Beaubien, S.-Laurier jusqu'au terrain du Shamrock où aura lieu le feu du carnaval.

Le bonhomme Carnaval sera brûlé en effigie par les étudiants qui exécuteront une danse macabre autour du bûcher.

MINUIT

PROGRAMME DES COURSES

10.—Course des hommes gras de 50 verges.

20.—Course des hommes gras de 100 verges.

30.—Course des hommes gras de 200 verges.

40.—Course des hommes gras de 400 verges.

50.—Course des hommes gras de 1 mille.

60.—Course de trois jambes.

70.—Course en poches.

80.—Course de toutes les gardes militaires.

90.—Course des membres du comité.

100.—Course de raculons.

LES ECHEVINS REDUITS A 20

« Il est possible de se rendre à la suggestion du comité des citoyens en accordant un référendum sur les trois questions suivantes: Êtes-vous en faveur de l'administration de la ville par un bureau des commissaires? Êtes-vous en faveur de l'administration de la ville par un conseil? Êtes-vous en faveur de l'administration de la ville par les deux corps? »

M. le Dr Finnie propose un amendement dans ce sens, mais on ne le considère pas tout de suite. M. Teller suggérant que le comité se prononce d'abord sur le principe du référendum.

La clause étant mise aux voix, elle est rejetée à une immense majorité. MM. Bernier, Mayrand, Tur-

que le premier ministre a fait l'administration de la ville de Montréal. Il faut, avant de se prononcer en une matière aussi sérieuse, entendre toutes les opinions, consulter tous les intérêts.

M. Gouin, après avoir fait savoir, en réponse à une question de M. l'ex-sureur Guérin, que les suggestions qu'il a proposées prendront effet, si le comité le veut bien, au mois d'avril, déclare que M. Cousineau a parfaitement le droit de demander l'ajournement, et devant cette auguste opinion, le comité s'incline.

Pour les bills ordinaires, le comité s'est ajourné à demain et à jeudi soir, 8 et 9 mars, pour la reprise de l'étude du bill.

NOUVELLES DU MATIN ET DE L'AVANT DERNIERE HEURE

DES PROGRES
EN RUSSIE

LA CONCUSSION SEMBLE EXTIRPEE ; LES FONCTIONNAIRES INCOMPETENTS ET MALHONNETES ONT ETE DEGOMMES ; LES MUNITIONS SONT EN NOMBRE SUFFISANT ; L'OFFENSIVE CROIT CHAQUE JOUR.

Pétrograd, 15, via Londres, 16. — Les progrès intérieurs qui commencent à se réaliser en Russie dans de grandes proportions frappent tous les observateurs qui comparent l'organisation actuelle, au point de vue industriel et militaire, au désordre qui régnait il y a 6 mois.

Un correspondant de la Presse Associée, qui a quitté la Russie au moment où le sort des armes lui était le plus défavorable, ou l'armée souffrait d'un manque d'approvisionnement et de munitions et où le malaise et les critiques menaçaient la solidarité nationale, a retrouvé le pays complètement réorganisé.

La concussion semble extirpée dans une grande mesure. Le gouvernement a dégonné les fonctionnaires incompetents et malhonnêtes, il a simplifié et amélioré les méthodes des commissions d'achat, autrefois marquées par des formalités nombreuses qui retardaient l'expédition des munitions nécessaires. Il en résulte que les troupes sont bien munies de munitions et de fusils.

Un large approvisionnement en munitions étant assuré, et la possibilité d'un heureux mouvement offensif augmentant tous les jours, l'attaquant russe semble enclin à attendre pendant quelques semaines, jusqu'à ce que le beau temps permette à l'armée d'utiliser ses ressources à son plus grand avantage.

Un des faits qui contribuent grandement à relever la valeur de l'armée moscovite, c'est que les nouveaux soldats sont bien supérieurs à ceux du début de la guerre, au point de vue de l'intelligence et de l'entraînement.

La Douma, qui a recommencé à siéger, et l'on compte qu'elle va opérer des réformes, s'appliquant surtout à perfectionner l'organisation intérieure de l'empire. Au dire des principaux chefs, la Douma va s'occuper surtout des questions suivantes : la création d'un nouveau système de sociétés coopératives destinées à éliminer les profits excessifs réalisés par les marchands, en ramenant à la normale le prix des produits nécessaires à la vie ; une nouvelle législation relative aux villes et aux municipalités envahies par les réfugiés ; extension du droit de suffrage.

La Chambre fera surtout un effort suprême pour établir une plus grande harmonie entre elle et le gouvernement.

LA POLITIQUE DE M.
WILSON ATTAQUEE

M. ROOT FAIT UNE CRITIQUE ANIMEE DU GOUVERNEMENT AMERICAIN ET DE SA POLITIQUE ETANGERE.

New-York, 16. — Dans un discours émaillé de critiques amères à l'adresse du gouvernement, surtout au chapitre de sa politique étrangère, M. Elihu Root, président provisoire du congrès des républicains de l'Etat, a fait entendre hier soir, croit-on, le leitmotiv de la campagne républicaine. Des applaudissements l'ont interrompu à maintes reprises quand il a attaqué la politique de M. Wilson, relativement au Mexique, mais les premières acclamations prolongées ont été poussées quand l'orateur, abordant les affaires européennes, a accusé le président de faire des menaces et de ne pas les exécuter. Il a dénoncé le gouvernement qui n'a pas protesté contre la violation de la neutralité belge. Il a affirmé que si le monde civilisé tolère cette violation, les Etats-Unis devront lutter pour leur existence.

SAINT-LIN VOTE
LA PROHIBITION

Saint-Lin-des-Laurentides, 16. — La prohibition a été votée à une majorité de 36 voix, 131 personnes ayant donné leur voix en faveur de la mesure et 95 contre.

INCENDIAIRE
A L'OEUVRE

DEUX NAVIRES ET UN QUAI DE DEBARQUEMENT DE LA "NEW-YORK DOCK" SONT REDUITS EN CENDRES DE BONNE HEURE CE MATIN PAR UN INCENDIE QUE L'ON CROIT CRIMINEL.

New-York, 16. — Un incendie a détruit ce matin les navires "Boston Castle" et "Pacific" ainsi qu'un quai de débarquement de la "New-York Dock Company" au bas de la rue Plover à Brooklyn. Un autre navire, le "Palladia", a été endommagé, et plus de 25 bateaux pleins et gabarres ont été partiellement ou totalement brûlés ; plus de 40 colis du "Boston Castle" et du "Pacific" ont disparu à la suite de l'incendie. Les pertes sont estimées à plus de \$1,000,000. L'origine de l'incendie est inconnue mais on soupçonne qu'il est le fait d'un incendiaire, étant donné que l'un des navires était chargé de munitions de guerre en partie destinées au gouvernement russe et qui devaient être livrées à Vladivostok. Peu après une heure ce matin, le veilleur du "Boston Castle" s'aperçut que le feu avait pris dans les hangars du quai. Les flammes se répandirent si rapidement que les officiers et les équipages des steamers et des gabarres amarrés au quai, après avoir vainement tenté de protéger leurs bâtiments, furent obligés de penser à leur propre sécurité en passant par-dessus bord sur les remorqueurs qui venaient au secours.

Six heures après la déclaration de l'incendie, la police déclarait qu'elle ne connaissait que deux personnes disparues et ne pensait pas que les pertes de vies dépassent ce nombre.

INCENDIE MYSTERIEUX
A PHILADELPHIE

Philadelphie, 16. — Cinquante mille sacs de sucre, évalués à \$130,000, ont été détruits, hier soir, par un incendie qui a éclaté à bord du "Dalton", de la compagnie Holden Steamer, amarré à un quai de la rivière Delaware. Le vaisseau, qui fut considérablement endommagé par les flammes, avait été notifié par le gouvernement anglais pour transporter le sucre à West Hartlepool, en Angleterre. L'origine du feu est inexplicable. Une enquête doit être faite officiellement de la part de la Steamship Company et du consul anglais pour établir comment a brûlé la cargaison du "Dalton" et si la destruction doit être attribuée à un pur incendie. Le fait que le feu s'est déclaré dans deux endroits à la fois donne prise aux soupçons. Les fonctionnaires de la compagnie rappellent que c'est le sixième incendie du genre qui éclate à bord de navires anglais chargés de sucre, depuis un mois.

EXPLOSION PRES
DE CLEVELAND

Cleveland, 16. — Une explosion de nitro-glycérine, éclatée aujourd'hui près de Berea, banlieue de Cleveland, a causé la mort de William Hutz, détruit un hangar et réduit en pièces un camion-automobile. Hutz maniait l'explosif. Il en est résulté de grands dommages à la propriété dans le village.

ACCUSE DE
DETournement

Un nommé Jack Koravchuck, âgé de 21 ans, de North Bay, Ont., a été arrêté ce matin, sous un ordre du chef de police Radnor, de North Bay, pour avoir volé la somme de \$250, un de ses compatriotes. Il sera ramené à North Bay par un officier de cette ville.

GROS INCENDIE
A FALL RIVER

UN PATE DE MAISONS ET D'EDIFICES ONT ETE DETRUIITS PAR UN VIOLENT INCENDIE QUI A CAUSE DES PERTES EVALUEES A PLUS D'UN MILLION CINQ CENT MILLE DOLLARS.

Fall-River, Mass., 16. — Un pâté de maisons, édifices publics, magasins et logements, ont été détruits de bonne heure ce matin dans le quartier des affaires, par un violent incendie qui causa des pertes évaluées à près de \$1,500,000. Sorties, après une explosion, du sous-sol du magasin à rayons Steiger, angle des rues Spring et South Main, les flammes dévorèrent tout le carré formé par les rues Spring, Columbia, South Main et Pearl.

Le vent ayant tout à coup changé, les flammes se tournèrent subitement vers le quartier ouvrier, où demeurent les milliers de gens qui travaillent dans les moulins et les filatures, mais elles ne purent l'exercer ses ravages ; c'est à peine si quelques maisons limitrophes furent brûlées.

Les locataires de l'hôtel Lenox se sont enfuis en robes de nuit, pendant que des centaines d'ouvriers des moulins s'éloignaient en courant de leurs maisons. Les principaux blocs détruits comprennent les édifices Edwards, Flint, Campbell, Steiger et Lenox, et plusieurs maisons de commerce comme Cobb, Bates, Yerna Grocery Store et Brady Drug Company.

La neige qui couvrait les toits et la bonne pression de l'eau ont sauvé la ville d'une conflagration.

LE DEBAT SERA
DES PLUS ANIMES

CINQUANTE - CINQ AMENDEMENTS A L'ADRESSE DE REPONSE AU DISCOURS DU TROISIEME D'ANGLETERRE ONT ETE DEPOSES POUR LA DISCUSSION.

Londres, 16. — Cinquante-cinq amendements à l'adresse de réponse au Discours du trône ont été déposés pour la discussion à la reprise des séances de la Chambre des Communes. La plupart sont sans importance, mais quelques-uns touchent à des points essentiels et soulèveront de vives discussions. Il faudra également s'occuper d'une liste de 165 questions posées aux ministres.

Il y a un amendement de William Johnson Hicks sur les mesures de défense contre les raids de Zeppelins. On s'attend à ce que la réponse soit faite par Harold J. Tennant, sous-secrétaire d'Etat parlementaire à la guerre.

Un amendement au sujet des réquisitions navales a été proposé par Robert Houston, député unioniste pour la division ouest de Liverpool. Charles Trevelyan, député libéral d'Ellend (Yorkshire), a annoncé une motion pour demander au gouvernement de faire connaître les termes généraux suivant lesquels il consentirait à entrer en pourparlers pour arriver à une paix juste et définitive.

Un autre amendement sur la paix a été déposé par Arthur Ponsonby, député de Stirling Burghs, qui propose la constitution d'un tribunal international pour régler dans l'avenir toutes les difficultés diplomatiques.

BERLIN DEMANDE
DES EXPLICATIONS

NOTE A WASHINGTON AU SUJET DE LA SUPPRESSION PAR LA CENSURE D'UN COMMUNIQUE OFFICIEL.

Washington, 16. — Le gouvernement allemand, par l'entremise de M. Bernstorff, a demandé aujourd'hui aux Etats-Unis d'expliquer pourquoi le censeur américain à Bayville a supprimé le bulletin officiel de l'ambassade allemande, signalant la destruction du croiseur anglais "Arabis", dans la mer du Nord, le 11 février.

Au ministère de la marine, on prétend que le censeur a cru se conformer aux instructions données par M. Daniels touchant la transmission des nouvelles de guerre. Les fonctionnaires étudieront probablement la question d'une manière plus approfondie.

POUR PEUPLER
LES COLONIES

ON VEUT EMPECHER LES SOLDATS ANGLAIS ET LEURS FAMILLES D'EMIGRER DANS DES PAYS ETRANGERS APRES LA GUERRE EN LEUR FACILITANT L'ENTREE DES COLONIES BRITANNIQUES.

Londres, 16. — Sir Rider Haggard a quitté Londres pour faire le tour du monde. Le "Royal Colonial Institute" l'a chargé de faire une enquête sur les moyens à prendre pour empêcher les soldats et leurs familles d'émigrer dans les pays étrangers après la guerre, et pour les diriger vers les colonies anglaises, l'Afrique du sud, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Canada et plusieurs îles, peuplant ainsi de gens robustes et intelligents ces contrées et conservant à l'Empire cette population. C'est la dernière phase du mouvement impérialiste qui cherche à unir la mère-patrie et les colonies dans une vaste confédération. L'émigration serait ainsi détournée des Etats-Unis et de l'Amérique du sud où les vétérans perdraient leur citoyenneté impériale.

Sir Haggard a eu une conversation avec un correspondant de la Presse Associée avant son départ. Il est un des hommes de lettres les plus intéressants de l'Angleterre. Il s'occupe aussi de questions de colonisation, de chômage et d'agriculture, et voilà ce qui a sollicité le choix du "Royal Institute". Il se rend d'abord en Afrique du sud, puis il dirigera sa course vers l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Il sera en Amérique l'été ou l'automne prochain, voyageant du Pacifique à l'Atlantique, la plupart du temps en territoire canadien.

Je vais m'enquérir, a-t-il déclaré, des ressources de l'Empire britannique, ou du moins d'une grande partie de cet empire, quant à l'établissement ou à l'emploi des anciens soldats après la guerre. Il est manifeste que, vu le bouleversement produit par un conflit si gigantesque, un grand nombre d'hommes deviendront mécontents de leur ancien état et voudront recommencer une vie nouvelle, de l'autre côté des mers. Notre climat ne conviendra plus à plusieurs gens qui ne pourront plus se passer de soleil et de grand air. L'expérience établit qu'une émigration suit toute grande guerre. Il semble donc sage de retenir ces émigrants dans les limites de l'Empire.

"En allant dans les colonies, je n'ai pas de projet défini et je ne me propose pas d'imposer à personne mes idées ou celles du "Colonial Institute". Je veux simplement m'informer, faire un rapport, et tirer des conclusions de ce que j'aurai vu. Je pense que c'est la faire beaucoup utile, car il serait stupide d'attendre la fin de la guerre pour faire ce que l'étude et les faits nous ont déjà enseignés. Je formulerai mes conclusions dans mon rapport, et peut-être dans un ouvrage sur les ressources de l'Empire au point de vue de la terre et sous d'autres aspects."

Sir Rider a dit que ces émigrants possibles seraient dans l'ensemble de tout premier ordre. Toutes les colonies devraient être fières d'en accroître leur population, et plusieurs parties de l'Empire les recevront à bras ouverts. L'engagement de l'Empire pour les émigrants allemands et étrangers cessera, il préférera l'émigration anglo-saxonne.

Sir Rider Haggard se désintéressera des questions d'affaires qui appartiennent entièrement à l'aspect politique de la construction de l'Empire par la guerre. Lord Curzon a indiqué le but de la mission confiée au voyageur. "Nous voulons, a-t-il dit, que ces soldats qui émigreront restent citoyens britanniques, élèvent des enfants d'allégeance britannique, en pays britannique, et accroissent la puissance économique et industrielle de l'Empire."

TENTATIVE DE SUICIDE

Julien Bessette, domicilié au No 193, rue Desjardins, à Maisonneuve, a tenté de se suicider à la demeure de sa sœur, en absorbant le contenu d'une bouteille d'iode. Fort heureusement le poison n'a pu opérer son effet avant l'arrivée du médecin qui administra immédiatement un contre-poison.

Bessette a comparu ce matin devant le magistrat Saint-Cyr, sous l'accusation de tentative de suicide, et a protesté de son innocence.

PREVEENEZ la CONSOMPTION !

en soignant ce commencement de rhume, léger en apparence, mais qui prépare le terrain aux dangereux microbes. Demandez votre guérison complète au

SIROP GAUVIN pour le RHUME

Il dissiperait votre rhume comme par enchantement, détruisant, grâce aux puissants antiseptiques qu'il contient, les germes redoutables de la consommation dans toute l'étendue et jusque dans les moindres ramifications de l'appareil respiratoire.

C'est un puissant spécifique des MALADIES de la GORGE, des BRONCHES et des POUMONS.

EN VENTE PARTOUT : 25c la BOUTEILLE

J. A. E. GAUVIN, Pharmacien-Chimiste
850, rue Ste-Catherine Est, MONTREAL, Canada

LES COMBATS
D'ENTONNOIRS

Du commandant de Civrieux, dans la "République française" :

Dans la guerre de tranchées, alors que les adversaires, terrés, sont affrontés à petite distance, les combats d'entonniers ont remplacé ceux qu'autrefois on dénommait d'avant-postes.

Les engagements qui se livrent ainsi ne sont autres que des corollaires de la guerre de mines, car celle-ci, parfois, au lieu de prendre pour objectifs les tranchées ennemies, vise à la création entre les deux fronts de trous profonds, que quelques éléments d'infanterie reçoivent mission d'occuper dès leur formation.

L'adversaire alors, qu'inquiète cette installation de postes avancés au plus près de ses lignes, se met en mesure d'en disputer immédiatement la possession, — et ainsi se poursuivent les escarmouches relatives par les communications et dont les principales se sont, ces temps derniers, déroulées en Artois.

Comment se fait un entonnier ? — L'emplacement en avant — est déterminé d'après les accidents du terrain, et son utilisation ayant été reconnue pour un poste futur, les sapeurs se mettent à l'ouvrage. Ils fouillent dans le sol même de leur tranchée ; puis sur une largeur d'environ 1 m. 20, ils ouvrent une galerie en pente douce, de manière à atteindre la profondeur voulue au moment de l'arrivée sous la portion du terrain indiquée pour l'ouverture de l'entonnier. Cette galerie, au besoin, est consolidée au fur et à mesure de son avance, par des boises.

Un officier ou un sous-officier dirige le travail. Pas de calculs, il établit avec précision le point à atteindre par les travailleurs, et il mesure aussi l'épaisseur de terre que l'explosion doit soulever.

Alors, les sapeurs forment à la barre à mine le logement dans lequel seront placés les pétards, puis entassent l'explosif dans le fourneau ainsi préparé. D'ordinaire un résultat sérieux nécessite l'emploi d'au moins une cinquantaine de pétards, chacun contenant de notre côté 135 grammes de mélinite.

C'est parfois contre une opération de ce genre qu'est dirigé ce qu'on appelle un "camouflet". Celui-ci est obtenu par une contre-mine peu puissante que les sapeurs de l'adversaire font sauter, alors qu'ils estiment en fouillant n'être plus séparés de la galerie d'attaque que par une mince épaisseur de terre. La paroi séparant les deux galeries étant renversée par l'explosion, les gaz de celle-ci se répandent dans les travaux, — et les mineurs assaillis, surpris, sont asphyxiés.

Ainsi se déroule la guerre de mines, créatrice d'anfractuosités dont chaque parti entend demeurer maître.

"UN SI GRAND
HOMME !"

De l'Echo des Gorbis : "Un cuistot, revenant de la première ligne où il est allé porter le jus, est arrêté par une sentinelle qui lui demande le mot. Notre poilu reste muet ; ce mot, qu'il croyait s'être bien mis dans la tête, en est sorti. Il fait des efforts désespérés pour se le rappeler, mais seule la première syllabe lui revient à la mémoire.

— Jean ! Jean ! Jean ! fait-il en allongeant désespérément la voix dans l'espoir que le reste du mot va suivre.

NOS BESOINS
ET
LES VOTRES

→ NOUS avons besoin de travaux d'impressions : c'est notre grande source de revenus.

→ VOUS avez besoin d'impressions quelconques : en-têtes de lettres, enveloppes, factures, circulaires, cartes, affiches, programmes, pamphlets, etc.

→ NOUS sommes en mesure de vous donner pleine satisfaction, parce que nous possédons un outillage parfait et nous avons des ouvriers très compétents.

→ VOUS n'avez ailleurs ni ouvrage mieux fait, ni plus bas prix, ni plus de promptitude. En outre, si vous nous confiez vos impressions, vous contribuez à l'expansion de notre oeuvre.

→ NOTRE représentant ira vous voir sur demande.

LE DEVOIR

43 rue SAINT-VINCENT
TELEPHONE MAIN 7461

IL N'Y A POINT
DE PIRES SOURDS...

Il y a quelques jours, la police arrêtait une fille, Anna Smith, pour vagabondage. A l'audition de la cause, le recorder Simple interrogea mais en vain l'accusée.

Quelqu'un fit remarquer au recorder que la prévenue était très sourde. Un employé de la Cour se pencha à l'oreille de la prévenue, mais elle ne comprenait rien. Le recorder, après avoir essayé de lui parler, se pencha à l'oreille de la prévenue, mais elle ne comprenait rien. Le recorder, après avoir essayé de lui parler, se pencha à l'oreille de la prévenue, mais elle ne comprenait rien.

Ce matin, à la reprise du procès, surprise générale, Anna Smith entendait et comprenait comme tout le monde.

Le recorder l'a gratifiée d'une amende de \$40 ou de 2 mois de prison, au choix.

LA RECOMPENSE
DE LA VERTU

par Henry VAN DYKE

(Suite)

M'sieu doit savoir, en effet, que c'est là la peine de chez nous : nous n'avons pas d'enfants. Ce n'est point Mam'selle Meclair qui m'a parlé de ce dernier point. Elle n'aurait pas pu comprendre cela.

Patrick s'arrêta un moment, et, tout pensif, se frotta le menton. Puis il continua :

— Peut-être, M'sieu, cela vous semble étrange qu'un pauvre désire tant avoir des enfants. Il paraît qu'il n'en est pas partout ainsi, surtout aux Etats-Unis. Mais nous en sommes tous là au Canada. Je ne connais point d'homme, si pauvre qu'il soit, qui ne se sente plus riche par la possession d'un enfant ; personne de si heureux dont la joie n'augmente par la naissance d'un

enfant.

C'est le meilleur cadeau que nous puissions recevoir du bon Dieu. Quand vous avez un enfant, votre travail a un but, vos amusements un compagnon. Un enfant rend un homme plus poli, plus vaillant. Quant à la femme, son cœur est un nid vide si elle n'a pas d'enfants. Aussi le jour le plus noir de notre vie, pour Angélique et pour moi, a été celui qui a vu s'enlever notre bébé, il y a quatre ans.

Mais si nous n'en avons plus qui soit à nous, il y a quelque part un fils de personne qui peut devenir le nôtre, en vertu de notre amour instinctif des enfants. Jean Boucher, le cousin de ma femme, en a pris deux au tour des enfants trouvés. Deux, oui, M'sieu ! Quand le premier eut douze ans, Jean Boucher déclara qu'il ne pouvait pas

vivre sans bébé et il retourna à Québec pour en demander un autre à l'hospice. Voilà ce que je voudrais faire aussi et voilà pourquoi je ne fume plus.

— Mais Pat, lui dis-je, il en coûte pour élever des enfants. Penses-y à deux fois.

— Pardonn, M'sieu, repartit immédiatement Patrick, j'y ai pensé cent fois, mais toujours avec le même résultat. Dans une maison on ne dépense guère plus pour trois, quatre ou même cinq, que pour deux. Ce qui me préoccupe, c'est l'argent du voyage à Québec, le choix à faire et les conditions que m'imposeraient les religieuses. Pour tout cela il faut économiser, et voilà pourquoi j'ai envoyé promener ma pipe.

L'argent du tabac, c'est pour aller à Québec et pour en ramener le petit enfant trouvé. J'ai déjà 18 dollars et 30 sous dans la vieille boîte à cigares qui se trouve sur ma cheminée. Cette année l'économiserai davantage, et, dans deux ans, si nous sommes chanceux, nous irons à la ville, ma brave femme et moi, et nous en reviendrons avec un petit garçon... ou... peut-être une petite fille. Est-ce que M'sieu est satisfait ?

— Vous êtes un homme de mérite,

Pat, lui dis-je, et puisque vous refusez votre part de tabac, les autres en profiteront, mais vous recevrez de l'argent à la place et cela augmentera le trésor de la tirelire.

Après le souper, je surveillai mon homme avec curiosité pour voir comment il passerait le temps sans sa pipe.

Il paraissait agité, mal à l'aise. Ses compagnons, assis en rond autour du feu, fumaient. Patrick s'en alla à l'embarcadere et m'apporta une barque assez maltraitée par le transport en charrette.

Il alla ensuite serrer les cordes des tentes, mais avec une force qu'il ébranla deux ou trois piquets ; puis il se mit à polir le manche de son aviron, mais d'un pouce trop court.

Il entra enfin dans la tente commune, et quelques minutes après un confinement sonore nous annonça qu'il s'était contre la tentation réfugié dans le sommeil, à 8 heures du soir, sans même nous avoir raconté une histoire de Caribou ou fait des plans pour l'expédition du lendemain.

La pêche nous retint plusieurs jours au lac de La Belle Rivière. Toutes les places favorites des truites ; l'embranchure des courants, les froides fontaines furent explorées,

mais notre succès ne fut pas remarquable. Je suis obligé d'avouer que Patrick n'était pas un pêcheur aussi heureux qu'autrefois, cette année. Il restait, comme par le passé, rude à la besogne, intéressé à la réussite, impétueux, mais il n'avait pas de patience, de ténacité ni même de confiance. On eût dit qu'il lui manquait un élément de tranquillité.

Cette placide et absolue confiance dans le succès de la pêche, qui est un des principaux éléments de la chance, lui faisait absolument défaut. Il ne paraissait même pas capable de rester en place dans son canot. Les moustiques le tourmentaient terriblement. Il était aussi anxieux que possible de me voir prendre de nombreuses et grosses truites, mais il était trop pressé. Il en vint même à dire que je ne lançais plus la mouche aussi bien qu'autrefois, que j'étais trop lent à tirer l'hameçon quand le poisson mordait. Sans sa pipe il était aux yeux de tous plus faible que d'habitude, mais il maintenait sa vertu de résolution.

En un certain endroit surtout la pêche demandait des précautions spéciales. C'était juste au-dessus d'une fontaine, à l'embranchure de la Rivière du Milieu. Il y avait là un espace découvert de 100 pieds

de long sur 15 de large qu'entourait un cercle de nénuphars. L'eau était claire et peu profonde. De grosses truites s'y rassemblaient tous les jours à heure fixe, mais il était difficile de les attraper. Il fallait ramer silencieusement jusque-là, jeter l'ancre, attendre que le poisson, rassuré, sortit de sa retraite, sous les nénuphars.

Nous avions coutume, pour rester dans la tranquillité et le repos, de brûler pendant cet intervalle d'attente l'encens des Indiens, le tabac, ami de la méditation, frère de la patience, ennemi de l'empressement tapageur.

Cette année, Patrick ne pouvait rester en repos. Au bout de cinq minutes il nous disait :

— Mais la pêche est détestable aujourd'hui. Il n'y a pas une seule grosse pièce ici ! Allons essayer ailleurs. Nous réussirons mieux peut-être à la Rivière du Cheval !

Pour le tranquilliser, nous n'avions qu'un moyen : lui parler de Québec. Les gloires de cette cité merveilleuse enchantèrent son esprit. Il se voyait déjà mêlé à la foule qui remplit ses rues splendides. Il contemplait de bas en haut ses maisons et ses églises majestueuses, au toit resplendissant. Il rassaillait ses yeux aux superbes de-

vantures des magasins québécois, où s'étale tout le luxe du monde. On lui disait qu'il y en avait plus de cent à Québec et chacun d'eux pour une spécialité : l'épicerie, la cordonnerie, l'habillement, la coutellerie, les armes à feu, même la bijouterie exclusivement. Il avait peine à nous croire.

Il se décrivait lui-même, côté à côté avec sa chère femme, dans la salle à manger de l'hôtel Richelieu, commandant son dîner d'après un menu imprimé. Ensuite, côté à côté, ils allaient se promener sur l'esplanade Dufferin, au accord des musiques militaires. Côté à côté, ils admiraient les merveilles d'une pièce au Théâtre de l'Etoile du Nord. Côté à côté, ils s'agenouillaient devant l'autel resplendissant de la cathédrale. Côté à côté, ils restaient en silence dans l'admirable enfances trouvés, examinant les yeux gris ou bleus, les cheveux noirs ou bruns, les mollets rebondis, les joues roses, les bouches souriantes des petits garçons ou fillettes que la Mère supérieure leur présentait à choisir. C'était le moment critique, de tous le plus savoureux. La son imagination aimait à balancer, indécise, entre deux joies rivales.

(A suivre)

Le temps qu'il fera

Vents frais du sud-ouest et neige.
Demain beau et doux.

Bulletin d'après le thermomètre de
Heura et Harcourt, 25 rue Notre-
Dame, R. de Noël, gerant.

Aujourd'hui maximum : 29
Minimum : 22
Aujourd'hui minimum : 22
Même date l'an dernier : 28

Baromètre : 8h. matin, 29.95; 11h.
matin, 29.92; midi, 29.90.

DEMAIN, JEUDI 17 FEVRIER

S. Alexis de Falconieri, confesseur.
Lever du soleil : 6 heures 51.
Coucher du soleil : 4 heures 51.
Coucher de la lune : 6 heures 54.
Pleine lune, le 18, à 9h. 35m. du
soir.

CONFERENCES CE SOIR A LAVAL

Dans la salle de la bibliothèque,
M. Lagacé prononcera sa septième
conférence sur l'histoire de l'art. Su-
jet : *L'architecture grecque*. Les or-
dres ionien et corinthien. Monuments
en ces deux styles.

Dans la salle des cours de la Faculté
de médecine, madame Gerin-Lajoie
donnera sa sixième leçon de
droit commercial. Sujet : *Contrat de
mariage*. Séparation de biens et
autres régimes matrimoniaux. Droit
comparé. Toutes les dames et demoiselles
sont cordialement invitées.

M. CHAPUT REÇOIT UNE CORRECTION

LE REDACTEUR EN CHEF DU
"TEMPS", D'OTTAWA, ATTRA-
PE UNE DEGELEE DANS SON
BUREAU.

Ottawa, 16. — M. J. E. Bonhomme
est entré hier, au bureau de ré-
daction du journal le "Temps", et
a donné une correction au rédacteur
en chef, dont l'attitude au sujet des
écoles souleva la colère d'un grand
nombre de Canadiens-français.

Trois collègues de M. Chaput vin-
rent à son secours : une lutte s'en-
suivit au cours de laquelle une gla-
ce fut brisée. M. Chaput, après cette
scène, se rendit chez son avocat,
M. Napoléon Champagne, et lui don-
na l'instruction de demander un
mandat d'arrestation contre M. Bon-
homme.

Celui-ci est bien connu dans la
basse-ville, ayant déjà tenu un é-
tablissement de commerce, rue Dal-
housie. C'est un infirme, sa jambe
droite étant difforme.

LE PRIMAT DES BELGES A ROME

Rome, via Paris, 16. — Les der-
niers jours de visite du cardinal
Mercier à Rome ont été surchargés
de besogne. Hier soir, il assistait à
une réunion de douze cardinaux
tenue pour faire rapport sur la ré-
forme des études dans les séminai-
res, demandée par le pape Benoît
XV. Dans la journée, il a été donné
sa bénédiction à treize étudiants du
Collège belge qui partaient pour
l'armée. Il leur a dit qu'ils ne pour-
raient être de bons catholiques s'ils
n'étaient pas de bons soldats.

Dans la matinée, le cardinal visi-
ta l'ambassade de l'Église Saint-Joseph
et l'hôpital Sainte-Marie. Dans
une courte allocution aux sœurs in-
firmières, il a dit que les blessures
reques pour une juste cause étaient
moins douloureuses.

LA BONNE FOI D'UN AMI

Un étranger du nom de Mendel
Medoff a pris ce matin une saisie
conservatoire contre un sien com-
patriote du nom de Moïta Medoff,
et la banque d'Épargne, mise en
cause.

En octobre 1915, le demandeur
voulut déposer \$145 à la banque
d'Épargne. Comme il ne pouvait
signer, on dut refuser son dépôt.

Mendel Medoff recourut alors
aux bons offices de Moïta Medoff
qui lui, sachant signer et compre-
nant l'anglais, put déposer la somme
de \$145. Il semblait bien en-
tendu cependant que cette somme
demourait la propriété du premier
Medoff et que l'autre lui remettrait
son argent sur demande.

C'est pas ce qui se passa, ar-
rivé au dire de Mendel Medoff, alléguant
que l'autre lui a déclaré avoir l'in-
tention de garder l'argent pour lui,
il demanda au tribunal d'émettre un
bref de saisie conservatoire.

VIOLENTE TEMPETE EN ANGLETERRE

Londres, 16. — Un fort vent a
causé de grands dommages dans
tout le pays, arrachant les fils du
service du téléphone et du télégra-
phe, abattant les poteaux, détruisant
des édifices et des ponts, des éclo-
chers et des cheminées. En certains
endroits, il y a 5 pieds d'eau dans
les chemins.

On signale la destruction de voi-
liers et la navigation est retardée
dans la Manche.

MAIN MISE SUR LES DISTILLERIES

Londres, 16. — Le "Central News"
se dit en mesure de confirmer la
nouvelle que le gouvernement est
sur le point de prendre la haute
main sur toutes les distilleries du
Royaume-Uni.

Cette mesure est devenue néces-
saire à cause de la demande crois-
sante d'alcool pour la fabrication
des explosifs. Il est entendu que le
gouvernement, après avoir utilisé
ce dont il a besoin pour ses munis-
tions, abandonnera le reste au com-
merce.

A LIRE EN PAGE 5

La lettre d'Ottawa
d'Ernest Bilodeau.

La lettre de Québec
de Louis Papineau.

EXPLOSION

A
TORONTO

UN INCENDIE ACCOMPAGNE
D'EXPLOSIONS. A DETRUIT CE
MATIN, L'EDIFICE DU CLUB
AMERICAIN CAUSANT LA MORT
D'UN HOMME ET DES DOMMA-
GES EVALUES A PRES DE \$50,000

Toronto, 16. — Entre trois et qua-
tre heures ce matin, un incendie ac-
compagné d'explosion éclata à l'éta-
ge supérieur et détruisit l'édifice
occupé par le Club américain, aux
Nos 17 et 19 Ouest, rue Wellington.
Le capitaine Asa Minard, du 97me
bataillon canadien (régiment améri-
cain), fut si cruellement brûlé qu'il
n'a plus connaissance. Le tenancier
sauta de l'étage supérieur et fut en-
mené à l'hôpital Saint-Michel avec
le crâne fracturé; on croit que sa
famille est encore dans le bâtiment
en flammes. James Coomber, con-
cierge de nuit, et Tom Banks, méca-
nicien, eurent grand-peine à s'é-
chapper et furent légèrement brûlés.
On craint que plusieurs personnes
qui habitaient au Club n'aient péri.

Ce fut si soudain qu'on n'eut pas
le temps de donner l'alarme aux
chambres qui dormaient dans la maison.
L'explosion démolit une partie de
la salle de la rue Wellington, le
plancher s'effondra et ce fut tout un
travail pour sortir. Plusieurs offici-
ers de la Légion américaine étaient
dans l'édifice au moment du sé-
isme mais la plupart parvinrent à s'é-
chapper par les portes et les fenê-
tres de derrière.

Le capitaine Minard était endor-
mi à l'étage supérieur et fut réveillé
par la fumée et le bruit de l'incen-
die. Il sauta du lit, se vêtit sommaie-
rement et se laissa glisser le long
d'un câble fixé à l'appui de la fenê-
tre. Il était à mi-chemin du sol
quand l'explosion se produisit et il
dut sauter sur le trottoir. M. Zoller,
gérant de la Standard Drug Com-
pany de London, Ont., et M. Earl F.
Hussey, gérant de la Travellers In-
surance de Montréal, couchés à
l'étage supérieur, se sauvèrent le
long d'une corde par la fenêtre.

L'édifice qui était autrefois le
siège de la Union Bank, avait été
pris il y a environ quatre ans et
aménagé par le Club américain.

Jusqu'à présent on ne connaît
qu'un décès, celui de P. S. Hairston,
courtier en mines et propriétaire
d'une ferme à Oakville, à vingt
milles ouest de Toronto; il avait
son bureau dans l'édifice de la
"Traders Bank" et était originaire
de Dallas, Texas. Il fut trouvé as-
phyxié près d'une fenêtre au troi-
sième étage; on n'est pas sûr de son
identité. Le gardien de nuit de la
Banque des Marchands à la porte
voisine, tandis qu'il surveillait les
progrès de l'incendie, fut atteint par
les briques tombant de la cheminée.
Il est sérieusement blessé et on
craint pour sa vie.

Des nouvelles nouvelles, on an-
nonce que le capitaine Minard n'a
que de légères brûlures.

Les pertes sont évaluées à \$50,000.
La chute du toit endommagera quel-
que peu l'angle de la façade, mais
les murs sont intacts.

La cause de l'incendie n'est pas
connue. On sait seulement que plu-
sieurs explosions eurent lieu au
cours du sinistre.

LE CRIME DE LA RUE SHUTER

LA POLICE OPERE UNE NOU-
VELLE ARRESTATION

Les détectives ont arrêté ce matin
un nommé Denis W. Sutton, au No
143 rue Metcalfe, qui servira de té-
moin à l'enquête du coroner sur le
crime de la rue Shuter mardi pro-
chain. Sutton est supposé être l'un
des habitués de la maison de Mme
Matthews; on raconte qu'un cours
de ses fréquentes visites, il se que-
rellait souvent avec la vieille dame.

Cette seconde arrestation, à la
suite de celle d'Isabelle Domician
que nous racontions dans une autre
colonne, jette un jour nouveau sur
la tragédie de lundi. La police se
croit en présence des véritables au-
teurs du crime. Cependant les re-
cherches se poursuivent active-
ment, on a découvert près de la
chambre de la victime un collier de
perles brisé qui appartient à Isa-
belle Domician. Cette nouvelle cir-
constance confirme certains soup-
çons qui pèsent sur l'ancienne ser-
vante.

SOLDAT BRULE A MORT

UN MILITAIRE PERIT DANS LES
FLAMMES, CE MATIN, ET UN
AUTRE EST GRIEUVEMENT BRU-
LE.

Un incendie qui a pris naissance,
croit-on, dans le restaurant "Dairy
Lunch", 125 rue St-Antoine, et s'est
communiqué à l'hôtel Prince, à
cinq heures ce matin, a coûté la vie
à un homme et en a brûlé un autre
si grièvement qu'il a dû être trans-
porté à l'hôpital Général.

De bonne heure, ce matin, les
pensionnaires de l'hôtel Prince
étaient éveillés par la fumée qui en-
vahissait leur chambre. L'un d'eux,
John Crowthers, un soldat venant
d'Ottawa, de passage à Montréal,
n'eut pas le temps de s'échapper et
fut brûlé et le corps couvert de
brûlures, au point que la peau tou-
chait au toucher. La victime a été
aussitôt transportée à l'hôpital Gé-
néral.

Un autre homme, que l'on pen-
se être aussi un soldat, Bill Cooper,
a été brûlé à mort dans son lit, au
deuxième étage de l'hôtel. Le
corps a été transporté à la morgue.

EN RENVERSANT UNE LAMPE

En renversant une lampe une jeu-
ne fille a mis le feu au tapis de sa
chambre, au No 17 rue Rivard. Les
flammes se communiquèrent bien-
tôt au lit et les pompiers furent ap-
pelés à 6 heures 10, hier soir. Les
pertes sont légères et la jeune per-
sonne en a été quitte pour la peur.

REQUETE AU GOUVERNEMENT

Le congrès des Canadiens-français de l'Ontario
réclame des autorités fédérales le désaveu
de la loi qui a établi la "petite commission".

-- Allocutions de MM. l'abbé Perrier et
Bourassa. -- Un commissaire arrêté.

(De notre correspondant)

Ottawa, 16. — Le congrès cana-
dien-français vient au milieu de fré-
quentes acclamations d'approuver
ce matin la proposition faite par M.
le sénateur Landry de demander au
gouvernement fédéral le désaveu de
la loi ontarienne qui a établi la pe-
tite commission d'Ottawa et préten-
dit légaliser le règlement 17. M. le
sénateur Belcourt a lu le texte de la
requête qui constitue un formidable
réquisitoire. Elle sera signée à Ot-
tawa et répandue à travers tout le
pays.

Une autre résolution adressée au
gouvernement d'Ottawa proteste
énergiquement contre l'existence de
la petite commission et du règle-
ment 17 et déclare que les Cana-
diens-français ne reconnaîtront ja-
mais ni l'un ni l'autre.

Au cours de la séance, M. l'abbé
Perrier et M. Henri Bourassa ont
fait une visite au congrès; ils ont été
longuement acclamés. M. l'abbé Per-
rier a de nouveau insisté sur la
beauté de la lutte faite par les Cana-
diens-français.

M. Bourassa a prononcé une allo-
cution où il a rendu de nouveau
hommage aux femmes canadiennes-
françaises et montré l'importance,
au point de vue religieux, intellec-
tuel et économique, de la lutte ac-
tuelle et les dangers au point de vue
de l'américanisation du pays. "Je
n'ai qu'un conseil à vous donner,
a-t-il dit en terminant, c'est de con-
tinuer et jusqu'au bout."

La journée s'était ouverte par une
messe pontificale célébrée à l'église
Sainte-Anne, par Mgr Latulippe et
à laquelle M. l'abbé Perrier a pro-
noncé une importante allocution sur
les droits des parents à l'école et sur
le respect que l'église a toujours té-
moigné aux langues nationales.

Cet après-midi, le congrès conti-
nuera ses travaux. Ce soir, il y aura
un souper de l'église du Sacré-Cœur
une assemblée publique qui pro-
met d'être très importante.

M. Preston, commissaire élu, est
poursuivi sous l'inculpation d'avoir
incité les gens à faire du tapage ven-
dredi à l'hôtel de ville. Le procès
aura lieu demain et sera probable-
ment intéressant.

LA GUERRE

REVOLTE DES MONTENEGRINS

Poussée à bout par les mauvais traitements des Autri-
chiens, la population de plusieurs villes du Monté-
négro s'insurge avec succès contre l'envahisseur. —
Grande activité russe dans le Caucase. — Les
Français reprennent des tranchées.

Rome, via Paris, 16. — Le corres-
pondant à Durazzo de l'"Idée Na-
tionale" télégraphie que les Monté-
négrins des districts de Vasovjevi,
de Plavo et de Gusinje, poussés à
bout par les mauvais traitements
des Autrichiens, se sont révoltés
avec un tel bonheur que les autori-
tés autrichiennes ont été obligées
d'envoyer chercher du secours à
Scutari. Grâce aux armes et aux
munitions qu'ils avaient cachées,
les Monténégrois continuent à ré-
sister.

Quand ils envahissent le pays, con-
tinue le correspondant, les Autri-
chiens annoncent que des vivres
arriveraient immédiatement, mais
des qu'ils occupent le territoire,
ils enlèvent le peu qui restait à la
population, et partent avec le butin
qu'ils ont fait. Quoique l'argent ne
manquait pas, les Autrichiens s'ef-
forcent de mater la rébellion en
pendant tous les moeurs, et bien
que des troupes fraîches soient ve-
nues de Malia, la situation paraît
très grave.

Les pertes sont évaluées à \$50,000.
La chute du toit endommagera quel-
que peu l'angle de la façade, mais
les murs sont intacts.

La cause de l'incendie n'est pas
connue. On sait seulement que plu-
sieurs explosions eurent lieu au
cours du sinistre.

LE CRIME DE LA RUE SHUTER

LA POLICE OPERE UNE NOU-
VELLE ARRESTATION

Les détectives ont arrêté ce matin
un nommé Denis W. Sutton, au No
143 rue Metcalfe, qui servira de té-
moin à l'enquête du coroner sur le
crime de la rue Shuter mardi pro-
chain. Sutton est supposé être l'un
des habitués de la maison de Mme
Matthews; on raconte qu'un cours
de ses fréquentes visites, il se que-
rellait souvent avec la vieille dame.

Cette seconde arrestation, à la
suite de celle d'Isabelle Domician
que nous racontions dans une autre
colonne, jette un jour nouveau sur
la tragédie de lundi. La police se
croit en présence des véritables au-
teurs du crime. Cependant les re-
cherches se poursuivent active-
ment, on a découvert près de la
chambre de la victime un collier de
perles brisé qui appartient à Isa-
belle Domician. Cette nouvelle cir-
constance confirme certains soup-
çons qui pèsent sur l'ancienne ser-
vante.

SOLDAT BRULE A MORT

UN MILITAIRE PERIT DANS LES
FLAMMES, CE MATIN, ET UN
AUTRE EST GRIEUVEMENT BRU-
LE.

Un incendie qui a pris naissance,
croit-on, dans le restaurant "Dairy
Lunch", 125 rue St-Antoine, et s'est
communiqué à l'hôtel Prince, à
cinq heures ce matin, a coûté la vie
à un homme et en a brûlé un autre
si grièvement qu'il a dû être trans-
porté à l'hôpital Général.

De bonne heure, ce matin, les
pensionnaires de l'hôtel Prince
étaient éveillés par la fumée qui en-
vahissait leur chambre. L'un d'eux,
John Crowthers, un soldat venant
d'Ottawa, de passage à Montréal,
n'eut pas le temps de s'échapper et
fut brûlé et le corps couvert de
brûlures, au point que la peau tou-
chait au toucher. La victime a été
aussitôt transportée à l'hôpital Gé-
néral.

Un autre homme, que l'on pen-
se être aussi un soldat, Bill Cooper,
a été brûlé à mort dans son lit, au
deuxième étage de l'hôtel. Le
corps a été transporté à la morgue.

EN RENVERSANT UNE LAMPE

En renversant une lampe une jeu-
ne fille a mis le feu au tapis de sa
chambre, au No 17 rue Rivard. Les
flammes se communiquèrent bien-
tôt au lit et les pompiers furent ap-
pelés à 6 heures 10, hier soir. Les
pertes sont légères et la jeune per-
sonne en a été quitte pour la peur.

LE CREDIT OÙ ACHETER DEMAIN

DE
QUEBEC

LE SENATEUR BEAUBIEN SELE-
VE, CE MATIN, CONTRE CER-
TAINS EMPRUNTS MUNICIPAUX
QUI, DIT-IL, SONT EN TRAIN DE
DETRUIRE LE CREDIT DE NO-
TRE PROVINCE.

Québec, 16. — Le Comité des bills
privés, qui a tenu une longue séance
ce matin, a disposé d'un cer-
tain nombre de projets d'importan-
ce secondaire. C'est ainsi qu'on a
voté sans amendement le bill 167,
concernant la construction des égli-
ses, sacristie et presbytère de la pa-
roisse de Saint-Pierre-Claver.

La loi s'est engagée autour du
bill du Saul-au-Récollet. M. Charles
Beaubien, sénateur, s'oppose, au
nom de l'Association des marchands
de bons municipaux, aux déroga-
tions à la loi générale relativement
aux emprunts municipaux que ré-
clament dix-neuf villes.

M. Beaubien expose les dangers
que comportent ces dérogations qui
ont pour but de soustraire au
contrôle des propriétaires et à la
nécessité de pourvoir au fonds d'a-
mortissement. "L'intérêt du pays, en
général, s'oppose à ces dérogations
maintenant que nous avons affaire
à un nouveau banquier, la républi-
que américaine, qui s'est substituée
à l'Angleterre depuis la guerre. Il
importe que nous surveillions notre
credit."

Le sénateur déclare que ces mu-
nicipalités sont en train de détrui-
re le crédit municipal de la pro-
vince.

M. Gouin. — C'est la ruine.
M. Beaubien a pris spécialement
en considération le cas de la ville
du Sault qui demande que les tra-
vaux d'amélioration ne grevent pas
le pouvoir d'emprunt, d'après la loi
générale, et soient payables par les
propriétaires.

La situation n'est pas florissante.
Et une crise, on augmente l'éva-
luation municipale de 33 pour cent,
ce qui est bizarre.

La ville n'en reste pas moins en-
detée de plus de 25 pour cent,
ayant une dette totale d'un million
en chiffres ronds, tandis que l'éva-
luation municipale n'est que de qua-
tre millions. Le service des intérêts
sur la dette se chiffre à \$52,000,
et le revenu de la ville n'est que de
\$48,000. Avec cela, il faut pourvoir
à toute l'administration de la ville
et payer les intérêts.

M. Décarv, l'avocat du Sault, fai-
sant une allusion à l'administration
de la ville d'Outremont, s'attire de
M. Beaubien cette réplique foudroyante:
"Vous voulez une comparaison
avec Outremont, prenons-la. La
première clause de notre charte
concernant les emprunts porte, en
effet, que jamais la dette ne devra
dépasser 15 pour cent de son éva-
luation municipale, et vous, vous
êtes endettés de plus de 25 p.c. De
plus, ce qui est bon pour les gran-
des personnes, ne l'est pas toujours
pour les enfants. Outremont a une
population de 12,000 âmes, et le
Sault de 2,800 âmes, au plus."

L'amendement concernant les
emprunts est mis aux voix, et bat-
tu. A la demande de M. Laurin,
qui représente les intérêts de
Montréal, on fait un amendement
à la clause 2 du bill interdisant à
la municipalité de faire des con-
trats avec les compagnies d'au-
tochemin afin que la métropole, au mo-
ment de l'annexion, toujours à re-
douter, ne soit pas forcée à des ex-
propriations onéreuses.

M. Gouin, au nom des citoyens
du Sault, s'oppose à la clause au-
torisant la ville à acheter des ter-
rains de jeu. "C'est tout à fait inu-
tile dans une ville qui est tout en
champs, dit-il. Il est vrai que ça
ne fera pas l'affaire de certains
marchands d'immobilier, MM. J. A.
Davis et Des Trois Maisons qui ont
vendu des terrains situés à l'ap-
proche de la législature, mais ça fe-
ra l'affaire des citoyens". M. C. O.
Wilson, député, insiste au nom du
conseil du Sault, pour qu'on per-
mette l'achat des terrains de jeu, au
moment où une dépréciation im-
médiate permet d'en acquérir à bon
compte. Seulement, le député ou-
blie de dire qu'au Sault, contrairement
à ce qui se passe ailleurs, les
terrains ont pris, l'année dernière,
une plus-value de 33 pour cent.

La clause est, malgré la protesta-
tion des citoyens, votée dans l'affir-
mative.
Le bill ainsi amendé est finalement
adopté et le comité s'ajourne.

AU COMITE DES CHEMINS- DE FER

Le comité des chemins de fer de
l'Assemblée législative a adopté, ce
matin, le bill de la compagnie du
Chemin de Fer Riverval et Saguenay
qui détermine que la construction du
chemin de fer de cette compagnie
devra être commencée avant le 24
mars 1919 et complétée avant le 24
mars 1923. Le bill remettant en vi-
gueur la charte du chemin de fer de
la Vallée de la Rivière Madeleine a
auss été adopté sur la même stipula-
tion que les travaux de construction
de la nouvelle voie ferrée devront
être commencés avant 1919 et com-
plétés en 1923 sans quoi le droit de
construction cessera.

Le comité des Bills Privés du Con-
seil législatif on a adopté ce matin
le bill de la Société des Artisans
Canadiens-Français avec quelques
amendements. Plusieurs autres bills
peu importants ont aussi été adoptés.

L'INDEPENDANCE DE LA BELGIQUE

L'entente ne déposera pas
les armes tant que les Bel-
ges n'auront pas reconquis
leur liberté.

Le Havre, 16. — Les puissances de
l'Entente signataires du traité garan-
tissant l'indépendance et la neutralité
de la Belgique ont résolu de s'enga-
ger encore à ne pas déposer les ar-
mes avant que la Belgique n'ait re-
couvré son indépendance économique
et politique et n'ait été dédommée
des pertes qu'elle a subies.

DE RETOUR DU FRONT

Québec, 17. — Environ 70 sol-
dats canadiens revenant du front à
bord du "Stellian" et débarqués à
St-Jean, lundi dernier, sont arrivés
à Québec, ce matin. Il y a quelques
Montréalais parmi eux. L. Cantin,
E. Geoffroy, entre autres, mais le
plus grand nombre de l'Ontario et de
l'Ouest.

VOUS ADOPTEREZ

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps,
au Ministère de l'Agriculture.)

pour votre dessert favori, si vous en faites l'essai une fois, les con-
ditions au frais, purs, marque L. & P.

Les sirops, betteraves, catrops "King" sont des produits de hau-
te qualité, préparés à Montréal par une maison canadienne-française.
Demandez-les à votre épicer ou à

LABRECQUE & PELLERIN
111 RUE SAINT-TIMOTHEE

Tel. Est 1075-1649. MONTREAL.

TEL. EST 4510

Dupuis Frères

Le Magasin du Peuple
447 EST, SAINTE-CATHERINE.

CES BELLES VA-
LEURS EN TISSUS
LAVABLES

Linon à tabliers carreaux, 36 pouces.....
Vestings blanc.....
Indienne anglaise fantaisie.....
Shirting fantaisie.....
Shirting Oxford.....
Guignan à tabliers.....
Valeurs jusqu'à 25c. Votre choix.....

12¹/₂c

RABAIS
SPECIAUX

1,500 verges de crêpon à fond crème, avec petits dessins fleuris,
27 pouces de largeur, dans des couleurs garanties. Valeur 10c
de 15c. En vente lundi, à.....

La balance de nos flanellettes blanches, en coupons de 1 verge à
10 verges, dans les qualités de 12¹/₂c, 15c et 18c la verge
seront en vente lundi à..... 9c

UN ALLEMAND EST CONDAMNE

A PAYER UNE PENSION ALIMEN-
TAIRE DE \$15 PAR MOIS A SA
FEMME QUI LE POURSUIT EN
SEPARATION DE CORPS.

La situation qui est faite ici aux